



Françoise Thébaud

UNE TRAVERSÉE DU SIÈCLE

MARGUERITE THIBERT

Femme engagée
et fonctionnaire internationale

Belin:

Une traversée du siècle

De la même auteur

- La femme au temps de la guerre de 14*, Stock, 1986 (réédition actualisée et complétée, *Les femmes au temps de la guerre de 14*, Petite Bibliothèque Payot, 2013).
- Quand nos grand-mères donnaient la vie. La maternité en France dans l'entre-deux-guerres*, Presses universitaires de Lyon, 1986.
- Histoire des femmes en Occident – Le XX^e siècle*, Plon, 1992 (dir.). Réédition complétée en 2002, Perrin Tempus.
- «Julie Daubié», *Bulletin du Centre Pierre Léon*, n° 2-3, 1993 (dir.).
- «Résistances et Libérations, France 1940-1945», *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 1, 1995 (dir.).
- «Femmes d'Afrique», *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 6, 1997 (codirection avec Catherine Coquery-Vidrovitch).
- Féminismes et identités nationales. Les processus d'intégration des femmes au politique*, Programme Rhône-Alpes Recherches en Sciences Humaines, 1998 (codirection avec Yolande Cohen).
- Écrire l'histoire des femmes*, Fontenay/Saint-Cloud, ENS Éditions, 1998.
- «L'Histoire des femmes en revues, France-Europe», *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 16, 2002 (codirection avec Michelle Zancarini-Fournel).
- «Coéducation et mixité», *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 18, 2003 (codirection avec M. Zancarini-Fournel).
- Le siècle des féminismes*, éd. de l'Atelier, 2004 (codirection avec C. Jacques, E. Gubin, F. Rochefort, B. Studer & M. Zancarini-Fournel).
- Les mots de l'histoire des femmes*, Presses universitaires du Mirail, 2004 (coécrit avec les membres du Comité de rédaction de la revue *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*).
- «Maternités», *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 21, 2005 (codirection avec Yvonne Knibiehler).
- Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Éditions, 2007.
- «Voyageuses», *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 28, 2008 (codirection avec Rebecca Rogers).
- Quand les femmes témoignent. Histoire orale, histoire des femmes, mémoire des femmes*, Publisud, 2009 (codirection avec Geneviève Dermenjian).
- La fabrique des filles. L'éducation des filles de Jules Ferry à la pilule*, Textuel, 2010 (coécrit avec R. Rogers). Réédition complétée en 2014.
- «Relectures», *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 32, 2010 (codirection avec R. Rogers).
- La place des femmes dans l'histoire. Une histoire mixte*, Belin, 2010 (codirection avec G. Dermenjian, Irène Jami et Annie Rouquier).
- Secteur «Historiennes» du *Dictionnaire universel des créatrices* dirigé par Béatrice Didier, Antoinette Fouque & Mireille Calle-Gruber, éditions des femmes, 2013 (codirection avec Isabelle Ernot).
- «Le "socialisme réel" à l'épreuve du genre», *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 41, 2015 (codirection avec Sandrine Kott).

Françoise Thébaud

Une traversée du siècle

Marguerite Thibert, femme engagée
et fonctionnaire internationale

Belin:

Note de l'auteur

Biographie collective, l'ouvrage met en scène un grand nombre de personnes, femmes et hommes. Invitant le lecteur à être attentif, dans cette traversée du ^{XX}^e siècle, aux phénomènes générationnels, il précise dans l'index final les dates de naissance et de décès de chacun. Ne sont pas inclus les membres de la famille proche de Marguerite Thibert (parents, sœurs, frère, beau-frère, époux, fille, petits-enfants, cousins), ni les chercheur(e)s contemporains cités. Pour certaines personnes, les données n'ont pas été trouvées. L'index est précédé des notes de référence qui, nombreuses et denses, contiennent d'éventuelles informations complémentaires, ainsi que de plusieurs annexes de tableaux, chiffrés ou non. Les sigles et acronymes utilisés sont listés en annexe 6. Cet agencement, souhaitée par l'auteur et conforme à la collection, permet plusieurs niveaux de lecture.



Cet ouvrage a été réalisé avec le soutien du Laboratoire d'Excellence Écrire une histoire nouvelle de l'Europe (EHNE).
Ouvrage publié avec le soutien du Bureau de l'OIT pour la France.

En couverture: Marguerite Thibert, début 1914. © Collection particulière Catherine Pône.

Édition: Nicolas Waszak

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise que «les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» [article L. 122-5]; il autorise également les courtes citations effectuées dans un but d'exemple ou d'illustration. En revanche «toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite» [article L. 122-4]. La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au C.F.C. (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Éditions Belin/Humensis, 2017
170 bis, boulevard du Montparnasse, 75680 Paris cedex 14
ISSN 2270-4922 – ISBN 978-2-410-00664-3

INTRODUCTION GÉNÉRALE

8 mars 1982, Paris, gare Saint-Lazare. En cette journée internationale des femmes célébrée en grande pompe pour la première fois par les pouvoirs publics, les nombreux voyageurs et voyageuses qui traversent la salle des pas perdus peuvent croiser Yvette Roudy, en charge des Droits de la femme depuis la victoire électorale de François Mitterrand. À l'initiative de ce ministère du «déconditionnement des femmes et des hommes»¹, ils sont surtout invités à s'étonner des silences de l'histoire, à prendre conscience que les femmes ont un passé de luttes pour leurs droits, à découvrir «soixante femmes qui ont marqué l'histoire du féminisme».

Les visages qui s'offrent aux passants sur les portraits géants accrochés aux murs sont pour la plupart inconnus, sauf des militantes féministes et des historiennes qui depuis une dizaine d'années défrichent l'histoire des femmes, parmi lesquelles Marie-Jo Bonnet recrutée pour préparer l'exposition². George Sand, Colette, Marie Curie évoquent sans doute des souvenirs d'école ou des lectures, Louise Michel peut-être aussi. Le visage de Simone de Beauvoir renvoie l'écho de ses écrits et de ses engagements. Mais qui connaît alors Olympe de Gouges, dont l'effigie est en couverture de la brochure distribuée à qui veut

bien la prendre ? Ou bien encore Jeanne Deroin, Hubertine Auclert, Madeleine Pelletier, Bertie Albrecht, et bien d'autres choisies avec soin ?

Accompagnés de citations à méditer, les portraits déroulent une frise chronologique de la fin du XIV^e siècle aux décennies d'après-guerre, de Christine de Pisan à Fadela M'Rabet. Entre Bertie, la résistante née en 1895, et l'aviatrice Hélène Boucher née en 1908 et morte à 26 ans lors d'un entraînement, le visage d'une vieille femme, celui de Marguerite Thibert dont la date de naissance (1886) n'est pas indiquée et mal évaluée par les organisatrices⁴. La phrase qui lui est attribuée et qui est offerte à la réflexion de tous est la suivante : « La femme doit être créatrice dans la vie collective et non pas seulement génératrice d'enfants. » Marguerite appréciait le choix de la citation mais n'aimait pas ce portrait⁵ – visage et haut du buste – qui s'est aussi retrouvé, comme les autres, sur des boîtes d'allumettes vendues au même moment par la SEITA à la demande du ministère des Droits de la femme. Alors âgée de 96 ans, elle ne s'est sans doute pas rendue gare Saint-Lazare ce 8 mars 1982 mais elle est présente à l'inauguration des nouveaux locaux du ministère des Droits de la femme, photographiée par Janine Niepce en même temps que Colette Audry⁶. Elle a également participé à la réception donnée à l'Élysée par François Mitterrand, l'une des quatre cents femmes, actives dans la vie économique (salariées, agricultrices, commerçantes venues de toutes les régions) ou membres d'associations féminines nationales⁷. Elle y était invitée comme présidente d'honneur du Comité du travail féminin dont elle est membre depuis sa création en 1965.

Observer l'histoire et les usages de ce portrait, qui est une photographie (cahier central, p. I), permet de camper d'emblée le personnage.

Histoire et usages d'une photographie

Avec treize autres clichés avoisinants, la photographie a été réalisée le 5 octobre 1979 au Bureau international du travail (BIT), alors que Marguerite Thibert est interviewée pour le journal du personnel du BIT, *Union*. L'interview réalisée par Rolande Cuvillier, alors en conflit avec sa direction sur la classification de son poste, Christine Cornwell et Thi Perret-Nguyen, également hautes fonctionnaires de l'institution, s'inscrit dans un double contexte. D'une part, le BIT prépare la convention n° 156 sur «les travailleurs ayant des responsabilités familiales» et le chef du Service des conditions de travail, un Français, propose de recueillir l'avis de Marguerite Thibert qui a l'habitude de passer au BIT sur le chemin de son chalet des Avants dans le canton de Vaud. D'autre part, se pose la question de la place des femmes fonctionnaires internationales et des discriminations dont elles sont victimes, comme vient de le révéler le rapport Béguin de mars 1979, du nom de la présidente du groupe de travail qui a réalisé l'enquête⁸. Dans la bonne humeur, comme s'en souvient l'une des protagonistes⁹, Marguerite Thibert est longuement interrogée sur sa carrière au BIT et sur la politique adoptée à l'égard des travailleuses. Relue par l'intéressée, l'interview paraît une première fois en février 1980 avec comme titre placé à côté de la photographie: «Marguerite Thibert: une femme parle des femmes et de la vie»; les derniers mots de l'interviewée sont ceux mis en exergue le 8 mars 1982. Avec une photographie autrement cadrée, des extraits de l'interview sont publiés une première fois dans le numéro de l'*Union* de mai 1982, consacré au cinquantième anniversaire de la mort d'Albert Thomas, premier directeur de l'institution. Puis une deuxième fois en juillet-août 1993 dans la rubrique «*Years ago*». L'article s'intitule alors «Marguerite Thibert entrée au BIT en 1926» et

la photographie centrée sur le visage porte en légende: «Nos jeunes collègues feront ainsi connaissance avec une “grande dame” du BIT dont l’existence s’est confondue avec l’histoire du BIT, ou presque... (sic).»

En France aussi, il y eut plusieurs usages de cette photographie. Elle accompagne d’abord, avec un montage d’extraits de l’interview du BIT, la page «Le portrait du mois» du deuxième numéro de *Citoyennes à part entière*, le bulletin d’information mensuel du ministère des Droits de la femme qui a ouvert la rubrique en septembre 1981 avec une présentation d’Yvette Roudy. Elle est ensuite agrandie pour le portrait de la gare Saint-Lazare, avant de devenir la couverture du numéro spécial de *Citoyennes à part entière* consacré, en février 1984, à la vie et aux engagements de Marguerite Thibert, disparue en novembre 1982. À la fois informé et hagiographique, ce numéro résume à sa manière le récit de vie recueilli en 1978 par Janine Tillard, militante du Parti socialiste, et l’illustre de documents prêtés par Catherine Pône, petite-fille de Marguerite. La quatrième de couverture laisse la plume à Colette Audry qui, autour de quelques souvenirs, dit son admiration pour cette figure «indomptable» intellectuellement et physiquement¹⁰. Hommage de la ministre à celle qui a marqué «plusieurs générations» de militantes par «son combat [pour] la défense de l’emploi des femmes», le numéro est ouvert par Yvette Roudy qui souligne sa dette et écrit: «Féministe et socialiste, elle le fut sans défaillance pendant plus d’un demi-siècle. [...] C’était une femme d’une grande simplicité, si discrète qu’elle s’étonnerait d’une publication consacrée à sa vie.»

La photographie illustre également la brochure *Réaliser l’espérance* qu’Yvonne Sée, présidente entre 1975 et 1981 de la section française de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (LIFPL), rédige après son mandat pour «sauver d’un oubli possible quelques figures remarquables [et]

des actions courageuses¹¹». De Marguerite Thibert, membre de la Ligue et de l'exécutif de sa section française depuis les années 1950, elle dresse le portrait flatteur d'une « femme complète, présente aussi bien sur le plan du travail que sur celui de la vie » et d'une militante qui « dédaignait les honneurs », ayant refusé la Légion d'honneur offerte par Valéry Giscard d'Estaing puis par François Mitterrand.

Marguerite Thibert en quelques mots

Créatrice dans la vie collective, Marguerite Thibert l'a été assurément, tout au long de sa longue vie (1886-1982) : docteure ès lettres, fonctionnaire internationale en charge du travail des femmes et des enfants, experte envoyée en mission dans les pays émergents, militante socialiste, pacifiste et féministe qui traverse un siècle d'espoir et de sang, ainsi que des décennies de mutations des rapports entre hommes et femmes. Dans *Le Monde*, sa disparition, le 14 novembre 1982, est annoncée, outre par la famille, par la direction nationale de l'Association d'amitié franco-vietnamienne qui précise qu'elle fut fondatrice et membre de la présidence : autre engagement auprès d'un peuple dont elle admirait la capacité de résistance.

Pour évoquer Marguerite Thibert, les superlatifs ne manquent pas : l'une des femmes les plus diplômées de sa génération, une voyageuse au long cours dotée d'un large réseau de correspondant(e)s étrangers, une « grande dame du BIT » qui a côtoyé les grands de ce monde. Celles qui ont milité ou travaillé avec elles s'en souviennent toutes avec affection et admiration. Outre l'accent rocailleux bourguignon, la posture droite et le vêtement parfois suranné, elles évoquent son « autorité naturelle » et sa compétence (Évelyne Sullerot), sa « droiture et [son] honnêteté intellectuelle » (Marcelle Devaud) ;

elles décrivent «un bourreau de travail» (Yvette Roudy), «une femme vraie», «très vivante, très tranchée, très gaie» (Janine Niepce), une femme qui «impressionne par sa lucidité» (Nicole Bernheim)¹². Certaines ajoutent qu'elle n'avait pas un caractère facile, tant elle était exigeante vis-à-vis d'elle-même et des autres. Quant à Janine Tillard, qui a tenu un cahier d'intervieweuse, elle note lors de la première rencontre: «Rien chez elle ne respire l'excès, sauf le travail. C'est un personnage de rigueur».

Tout cela, je ne le savais pas lorsque j'entrepris des recherches, mue par le désir d'expérimenter l'écriture biographique dont François Dosse venait de retracer l'histoire et les enjeux multiples¹³. Malgré les mises en garde utiles de Pierre Bourdieu sur «l'illusion biographique¹⁴» – valorisation excessive d'une personnalité, processus de surinterprétation, fausse croyance en une cohérence et une continuité du moi –, le projet d'écrire une vie fut d'abord un pari d'historienne qui avait déjà abordé plusieurs aspects de l'histoire des femmes occidentales du XX^e siècle et souhaitait changer d'angle d'approche et d'échelle d'observation. D'une historienne persuadée que l'étude des trajectoires individuelles, longtemps dévalorisée en France, est un mode d'approche privilégié et stimulant des réalités du passé, notamment pour comprendre la place des femmes et les rapports de genre dans une société donnée. Femmes incontestablement prises dans des réseaux de contraintes mais aussi dotées d'une capacité d'action que les anglophones appellent *agency* et que les francophones commencent à désigner sous le terme d'agentivité, femmes devenant à certains égards sujets de leur propre vie.

Écrire une vie, mais laquelle? C'est la découverte du numéro spécial de *Citoyennes à part entière*, à l'occasion d'une recherche sur les années Mitterrand, qui m'a poussée à engager un travail biographique sur Marguerite Thibert, déjà croisée

deux fois auparavant, à la lecture d'ouvrages sur les féminismes de la première moitié du XX^e siècle et en quête de ce que j'appelais alors «la préhistoire de l'histoire des femmes¹⁵». Le nom figurait déjà dans deux dictionnaires historiques sous la forme de courtes notices chronologiques qui insistent sur la cohérence d'un parcours au service des femmes : celle de Geneviève Fraisse dans le *Dictionnaire des intellectuels français* dirigé par Jacques Julliard et Michel Winock ; celle de Michel Dreyfus dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* pour la période 1914-1939¹⁶. Auteure en 1933 dans la *Revue internationale du travail*, alors disponible en français et en anglais, d'un article remarqué intitulé «Crise économique et travail des femmes», Marguerite Thibert est également l'objet d'une entrée d'un dictionnaire anglophone qui, inimaginable en France, rassemble cent-vingt femmes qui ont apporté une contribution à la pensée économique, parmi lesquelles figurent Rosa Luxemburg et Flora Tristan¹⁷. Les deux premières notices s'appuient, comme source principale, sur *Citoyennes à part entière* qui invitait à mes yeux à aller plus loin, à briser le miroir des apparences et à compléter les mémoires oubliées. Sous le titre «Marguerite Thibert. Une des nôtres...», le contenu de ce numéro est également résumé en 1991 dans la revue de l'Association française des femmes diplômées des universités (AFFDU), qui y ajoute un jugement de valeur traduisant sa posture réformatrice : Marguerite ne se serait pas laissé entraîner par «le féminisme avancé» d'après 1969 (sic)¹⁸.

Écrire la vie de Marguerite Thibert. La tâche fut longue, accompagnée par la lecture de nombreuses biographies¹⁹ et d'ouvrages réflexifs sur la méthode²⁰, facilitée peut-être par l'émergence d'une certaine empathie pour la figure biographiée. Cette empathie, qui affine la curiosité, n'abolit en rien la distance critique de l'historien, ses exigences de

contextualisation et la nécessité de choix d'écriture. Présenter ci-dessous, et de façon récurrente dans l'ouvrage, le travail historique dans ses aspects concrets et intellectuels – ce que j'appelle volontiers « l'atelier du biographe » – relève de l'honnêteté intellectuelle. C'est aussi un moyen de construire, à la manière du théâtre de Brecht, une utile distanciation, tant le personnage peut fasciner et fasciner sans doute.

L'atelier du biographe

S'il n'est plus nécessaire aujourd'hui de justifier un travail biographique, il importe toujours, sans invoquer la nouveauté de son approche, d'en préciser les contours²¹. Toute biographie est *un* récit interprétatif, pas le seul possible. Comme tout biographe d'aujourd'hui, je passe seulement un pacte de véracité et de respect des règles du métier d'historien avec mes futurs lecteurs et lectrices, invités à comprendre qu'une part d'énigme ou d'incertitude peut demeurer, qu'il est parfois difficile d'aller au-delà de conjectures, que *mon* récit dépend évidemment des sources disponibles et consultées mais aussi du questionnement et du projet historiographique.

Qui est Marguerite Thibert ? Ce livre ne cherche pas à écrire une biographie linéaire, intime et intégrale, même si une longue familiarité avec les traces qu'elle a laissées permet de dégager des éléments de cohérence qui rendent compte d'un parcours de vie, voire d'approcher les ressorts d'une personnalité, celle sans doute d'une idéaliste qui veut s'imposer par l'expertise. Au-delà de cette hypothèse qui accompagnera la lecture de qui voudra la mettre à l'épreuve, mon travail propose plutôt de découvrir des facettes du personnage et des moments d'une trajectoire, un peu à la manière d'une œuvre cubiste qui sollicite la multiplicité des regards et en fait surgir de la

compréhension. Le parcours de Marguerite Thibert n'est pas linéaire, marqué de hasards et de choix insérés dans une marge de possibles et un faisceau de contraintes qui caractérisent une époque, un groupe social, un sexe ; il s'explique aussi par son inscription dans des réseaux multiples (militants ou professionnels) qui font de la biographie une histoire collective. Ce qui m'intéresse avant tout, en effet, est d'appréhender la personne comme un individu social replacé dans les générations de son temps²², de tisser l'individuel et le collectif pour faire sens et produire de la connaissance. Pour user d'un oxymore, je parle volontiers de «biographie impersonnelle», comme l'écrivaine Annie Ernaux a parlé «d'autobiographie impersonnelle» à propos des *Années*, «roman total» publié en 2008, superbe récit qui trace son histoire dans l'Histoire et fait toucher du doigt les mutations de la France depuis les années 1940²³.

L'atelier du biographe, ce sont aussi des sources qu'il a fallu chercher et confronter et qui, au fil de l'ouvrage, seront présentées au lecteur, juge du travail accompli. Même en histoire des femmes, les travaux sur le XX^e siècle se heurtent rarement à un manque de sources dont la quête est en général cumulative, l'une suggérant l'autre et ainsi de suite. De fait, une surabondance de documents disponibles a rendu impossible leur consultation exhaustive. Le récit de vie recueilli par Janine Tillard a été un document précieux qui donnait une première indication sur des faits à préciser ou vérifier – la recherche du diplôme de baccalauréat a été particulièrement difficile – et informait à la fois sur la construction d'un personnage public. Par les anecdotes et les jugements portés sur leur amie ou collègue, les témoins interrogés ont stimulé ma curiosité et ouvert des pistes de recherche. Les archives du BIT – notamment, pour mon propos, les séries sur les femmes (Women-WN), le personnel (P) et les missions (MI) – ont été une mine inépuisable pour comprendre le fonctionnement

de l'organisation internationale et sa politique de genre, ainsi que la carrière et les tâches de Marguerite Thibert avant et après la guerre. Les archives de l'ONU à Genève m'ont permis de consulter des dossiers concernant certaines activités de la Société des Nations, ainsi que les microfilms des archives de la LIFPL reçues par l'Université du Colorado en 1970 et 1981²⁴. Le désir de cerner les engagements dans leur complexité et leurs configurations successives m'ont conduite à la bibliothèque Marguerite-Durand, spécialisée à Paris dans l'histoire des mouvements de femmes et détentrice d'un petit fonds Marguerite Thibert²⁵, au centre des archives du féminisme de l'Université d'Angers, à la bibliothèque de documentation internationale contemporaine à Nanterre, au centre d'archives de l'OURS (office universitaire de recherche socialiste) ainsi qu'à la Fondation Jean-Jaurès ; mais je ne suis pas allée à l'institut international d'histoire sociale d'Amsterdam où des traces de Marguerite Thibert ne peuvent qu'être présentes, au moins sous la forme de documents en partie également accessibles au BIT, ni à l'institut d'histoire sociale de Gand où sont déposées les archives de la grande amie Émilienne Brunfaut. Enfin, les archives municipales de Chalon-sur-Saône, les archives départementales de Saône-et-Loire et celles de la Côte-d'Or, le fonds de l'académie de Paris aux Archives nationales ont permis de répondre à quelques questionnements sur Marguerite avant son personnage public.

Discrète comme le dit Yvette Roudy, très investie dans le travail et le militantisme à tous les âges de la vie, Marguerite Thibert n'a pas laissé au biographe de manne autobiographique. Mais, signe sans doute d'une bonne estime de soi et peut-être d'une volonté qu'on se souvienne de ses actions, elle a conservé en désordre de nombreux papiers de travail (rapports et articles rédigés), des traces de ses engagements (cartes d'adhésion, tracts, brochures), l'essentiel ou la totalité

des courriers reçus (environ un millier de lettres), ainsi que certains doubles des courriers envoyés²⁶. Sa famille n'a pas jeté ces documents après sa mort et Catherine Pône, sa petite fille inspectrice du travail, en a commencé le classement et m'en a permis la consultation, comme elle a toujours répondu avec diligence à mes questions. Qu'elle en soit ici chaleureusement remerciée.

L'accès à des archives privées révèle parfois des trésors archivistiques qu'il aurait été difficile de rassembler, sauf à parcourir l'Europe, et qui font toucher du doigt des phénomènes sinon restés dans l'ombre; ainsi de l'aide cruciale apportée en 1938-1939 à la tchèque Fanni Blatny, ex-députée socialiste, juive de langue allemande originaire des Sudètes. La correspondance, familiale et amicale mais plus encore militante, est aussi particulièrement intéressante. Pour les pratiques d'écriture qu'elle fait toucher du doigt. Par son contenu, qui livre de nombreux éléments sur l'univers militant (actions en cours, portraits de dirigeantes) et fait comprendre la perception que les acteurs et actrices ont du monde proche et lointain. Par le réseau de connaissances du destinataire qu'elle révèle, en l'occurrence pour Marguerite Thibert des dizaines de personnes qui appartiennent à de nombreux pays de plusieurs continents et écrivent donc, outre le français, en allemand, anglais et espagnol. Citons notamment Palma Guillén, première femme ambassadrice du Mexique, dont sont conservées plus de 140 lettres écrites entre le 30 août 1941 et sa mort en avril 1975, et la Française Marie-Louise Puech pour laquelle j'ai pu reconstituer une correspondance croisée, grâce aux archives privées de Marguerite Thibert et au vaste fonds Marie-Louise Puech sauvé de la destruction par Rémi Cazals²⁷. Ce fonds contient une centaine de lettres écrites par Marguerite Thibert à son amie de l'Union féminine pour la Société des Nations et de l'AFDU, entre 1922 et 1960. Ces lettres parlent du travail et

des activités militantes, mais elles contiennent aussi quelques échappées sur une vie privée peu connue par ailleurs, sauf par la correspondance familiale. Longue mais passionnante, la transcription de cette vaste correspondance, dans sa très grande majorité écrite à la main, m'est apparue essentielle.

L'atelier du biographe, c'est enfin un ensemble d'archivistes bienveillants et compétents ainsi qu'un réseau de chercheur(e)s avec qui j'ai dialogué tout au long de ces années. Cet ouvrage leur doit beaucoup et je les en remercie collectivement, tant la liste serait longue. Écrire la vie de Marguerite Thibert, qui a traversé en y étant active sur le plan professionnel ou militant les quatre cinquièmes du XX^e siècle, ouvre en effet sur des histoires multiples : l'histoire des communautés scientifiques de l'après-Grande Guerre et de la première génération de femmes diplômées, l'histoire des organisations internationales, de leurs politiques de genre et de leurs programmes d'assistance technique après 1945, l'histoire des féminismes et d'autres «ismes» du siècle dans leurs dimensions nationales et internationales et dans leurs configurations successives, l'histoire des mutations sociales et politiques de la France d'après-Seconde Guerre, l'histoire du monde global enfin, dont la protagoniste se sentait solidaire. J'espère apporter des éclairages nouveaux par des approches multiples, dont deux sont cependant privilégiées : le genre, entendu comme la construction sociale de la différence des sexes et les rapports de pouvoir qui en découlent²⁸ ; le transnational qui invite à observer les circulations de personnes et d'idées, ainsi que toutes les formes d'hybridation de cultures et de politiques²⁹.

Plus encore que celle d'un homme, la vie d'une femme s'appréhende dans l'articulation du public et du privé, et cet ouvrage en donnera nécessairement quelques éléments. Mais le privé est un jardin secret et une dimension minimisée par Marguerite Thibert qui a pu être définie comme «l'apôtre

du travail»³⁰ des femmes et a construit ainsi son personnage public. Lecteurs et lectrices sont invités à en découvrir, par une approche chrono-thématique et des cadrages variables, trois temps et trois caractéristiques entremêlés. Intitulée «Une intellectuelle», une première partie présente les années de formation et d'engagements jusqu'à sa nomination comme fonctionnaire internationale en janvier 1931, après cinq années de postes temporaires à Genève. Une seconde partie – «Une grande dame du BIT» – met la focale sur cette organisation internationale, des années 1930 où Marguerite dirige le petit Service du travail des femmes et des enfants et précise ses choix politiques, aux années 1960, où elle effectue ses dernières missions d'experte dans les pays émergents. «Citoyenne du monde et militante française» la retrouve installée à Paris à partir du milieu des années 1950, active encore et toujours sur de multiples fronts.

Partie I

Une intellectuelle

Dans une courte lettre adressée à Marie-Louise Puech le 6 mars 1927, de retour de Chambéry où elle a donné une conférence sur l'œuvre internationale de la Société des Nations, «point sur lequel les critiques ne sont pas possibles» et donc «bonne propagande» pour l'organisation de Genève, Marguerite Thibert évoque en post-scriptum et avec indignation la mésaventure de Basch, «venu récemment se faire traiter de sale juif par les fascistes suisses». Quelques mois plus tard, de Genève, elle écrit avoir eu «quelques échos de la stupide campagne menée contre Bouglé à l'occasion de sa candidature à Normale» et choisit de nouveau son camp de femme engagée : elle se dit peinée mais pas étonnée car «la meute réactionnaire est si hargneuse¹». Directeurs de ses deux thèses, Victor Basch et Célestin Bouglé sont deux figures d'intellectuels de l'entre-deux-guerres qui ont fait couler beaucoup d'encre².

En France, l'histoire des intellectuels, née dans les années 1980, s'est longtemps déclinée au masculin. Elle a privilégié une définition fondée sur l'engagement politique et le lien entre pensée et action, souligné la place centrale de l'affaire

Dreyfus comme modèle et moment d'émergence, élaboré d'utiles outils de réflexion autour des sociabilités – lieux, milieux, réseaux – et des générations, cimentées, au-delà de l'âge, par un événement fondateur³. Les femmes, qui bénéficiaient moins d'une instruction supérieure, n'étaient pas bienvenues dans l'espace public et n'obtinrent les droits politiques qu'en 1944, étaient largement absentes de cette histoire, comme invisibles, sauf à la marge, parfois en tant qu'épouses ou sœurs d'intellectuels, collaboratrices du grand homme. Ainsi, parmi les intellectuels recensés dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* pour la période 1914-1939, les femmes ne sont que 8 %, moins d'une cinquantaine sur 700, pourcentage bien plus faible encore dans le corpus plus restreint des écrivains⁴. De même, dans le *Dictionnaire des intellectuels français*⁵, œuvre postérieure de plus de 1 000 pages qui couvrent l'ensemble du XX^e siècle, elles ne sont encore qu'une quarantaine dans l'édition « revue et augmentée » de 2002 et 2009. Parce que le premier dictionnaire a paru après la publication du numéro spécial de *Citoyennes à part entière* cité précédemment, parce que le second a bénéficié de la plume de Geneviève Fraisse qui avait travaillé sur « les femmes de 48 » et lu son travail de doctorat, Marguerite Thibert figure dans les deux ouvrages. C'est une première justification pour la qualifier d'intellectuelle et intituler ainsi la première partie de la biographie que je lui consacre. Mais il en est d'autres.

Depuis une bonne quinzaine d'années en effet, la question des femmes intellectuelles et celle du genre en histoire des intellectuels sont posées et ouvrent de nouvelles perspectives. D'un côté, l'histoire des femmes a proposé d'élargir la définition à toute personnalité publique qui tente de faire bouger les consciences et les règles de son temps, notamment en prenant la défense de la cause des femmes qui a commencé bien avant le XX^e siècle. Elle pose la question des conditions de production

des œuvres, jusqu'aux formes de socialisation et d'éducation des filles. Elle interroge les processus de reconnaissance ou de non-reconnaissance, car ce qui se dit d'une intellectuelle la constitue ou la nie comme telle. Elle analyse également les stratégies des femmes savantes pour s'immiscer dans le monde des hommes et questionne, outre la spécificité ou non d'une construction identitaire d'intellectuelle, la dimension sexuée des espaces mixtes de sociabilité et de production culturelles, ainsi que celle des profits matériels et symboliques tirés de l'activité d'écriture et d'engagement⁶. De l'autre, l'histoire des intellectuels – et les deux historiographies se rejoignent – s'est mise à travailler sur la construction culturelle et sociale de la différence des sexes et sur les rapports de sexe dans le champ intellectuel, «élément perturbateur des classifications traditionnelles», notamment de la chronologie et des formes d'engagement. Non seulement pour rendre visibles des figures féminines mais plus encore pour «éclairer le milieu intellectuel lui-même par l'étude du rapport intellectuels/intellectuelles⁷». C'est bien ce que permet l'étude biographique de Marguerite Thibert, en suivant toutes les pistes évoquées ci-dessus. Soulignons seulement ici que Marguerite, qui s'est battue pour accéder aux plus hautes études et ne ménage pas ses engagements, se vit comme une intellectuelle, qualification qu'elle applique au masculin pluriel à ses meilleurs amis – le couple Puech, très présent dans cet ouvrage – dans une lettre du 4 septembre 1926⁸.

Mère et veuve avant d'être bachelière (1916), la jeune bourgeoise n'avait, malgré un héritage de son père, d'autre choix, sauf à se remarier rapidement, que de monnayer ses compétences dans une des professions intellectuelles existantes. Dans les premières décennies du XX^e siècle, avec l'élargissement des fonctions étatiques et la montée du secteur tertiaire, ces professions voient leurs effectifs grossir mais la concurrence y est forte et leur féminisation est un processus difficile et

controversé⁹. Se pencher sur la vie de Marguerite Thibert qui allait embrasser la carrière, nouvelle après 1919, de fonctionnaire international, tandis qu'une de ses sœurs devint médecin, permet également de mettre en œuvre une autre approche de l'histoire des intellectuels : celle, plus sociale, promue par la sociologie et l'histoire des professions¹⁰.

Organisée en trois chapitres – «Bachelière», «Docteure ès lettres et historienne», «Vacataire au Bureau international du travail» –, cette première partie pourrait s'intituler de façon plus précise «la formation d'une intellectuelle» ou «devenir une intellectuelle», à l'instar du sous-titre anglais de la biographie de Simone de Beauvoir par Toril Moi¹¹. Un titre qui qualifie m'a semblé préférable pour souligner une des facettes pérennes du personnage.

CHAPITRE PREMIER

BACHELIÈRE

«J'avais envie de faire des études. C'était un peu dur parce qu'à cette époque-là tout le monde ne comprenait pas ce désir d'indépendance, et mes parents ne le comprenaient pas non plus.»

Marguerite Thibert, interviewée
par Janine Tillard, 1978.

«J'ai la haine du bas-bleu. On m'annonce ex abrupto chez moi, auprès de moi une BACHELIÈRE, un MONSTRE quoi! J'ai cru que vous alliez me lapider de mots savants, m'accabler sous le poids de votre pédantisme. Vous m'avez fait horreur par votre seul titre.»

Propos de l'employeur à l'héroïne du roman
La bachelière de Gabrielle Reval, 1910.

Bachelière! Pour tout lecteur familier des biographies, l'entrée en matière peut paraître abrupte, d'autant que

Marguerite Thibert n'obtient ce titre qu'à trente ans en 1916. Dans la longue interview donnée à Janine Tillard en 1978, les années précédentes sont évoquées rapidement, malgré l'insistance de l'intervieweuse qui souhaite comprendre quelles sont les racines d'un parcours exceptionnel. Aux questions sur les parents, l'enfance, la vie conjugale, la naissance et l'éducation de sa fille, Marguerite répond de façon laconique ou proteste avec un « c'est assez pour la vie privée » ou « ne me demandez pas tous ces détails ». Dès la première réponse sur son lieu de naissance et ses origines, elle campe son personnage et met en avant son « désir d'indépendance » et son « envie de faire des études¹ ». Jointes à d'autres sources, les précisions concédées permettent cependant de dresser les contours d'une éducation bourgeoise et de rendre compte des premières épreuves de la vie.

Une provinciale de bonne famille

Paule Lucie Marguerite Javouhey naît à Chalon-sur-Saône le 31 janvier 1886, quatre ans après Élise, quatre ans avant Marie et près de huit avant Pierre, le seul garçon de la fratrie. Comme dans la majorité des familles, à l'exception des plus pauvres et des filles-mères qui vont à l'hôpital, l'accouchement a lieu à domicile, au 36 rue de Thiard qui est aussi l'adresse du commerce de quincaillerie en gros tenu par son père Charles-Victor Javouhey et son grand-père maternel Louis René Jean Pernin qui ont fondé, en 1882 et pour 16 ans, une société en nom collectif. L'association est conclue peu après le mariage en novembre 1880 de Charles-Victor, fils de boulanger et apprenti à la quincaillerie, avec Lucie, la fille du patron, de six ans sa cadette². Les deux époux sont chacun dotés par leurs parents de la somme élevée de 10 000 francs – équivalant

à environ 8 ans de salaire ouvrier –, le trousseau apporté par la jeune fille étant de valeur supérieure aux linges et effets de l'époux, respectivement 2 500 et 500 francs³. La société en nom collectif est dissoute dès 1896, sans doute après le décès de Jean Pernin, et la quincaillerie est reprise par Charles-Victor Javouhey. Dans une ville industrielle dont la population croit fortement à la fin du XIX^e siècle pour atteindre 29 058 habitants en 1901⁴, les affaires sont prospères. Alors que la fille aînée s'est mariée l'année précédente, le recensement de 1906 indique à l'adresse de la quincaillerie, outre les cinq membres de la famille, trois personnes salariées : un voyageur de commerce, un employé de commerce et Marie Duvernois, jeune domestique de 23 ans qui vient d'un village de la montagne bourguignonne⁵.

Javouhey : le nom est bien connu des historiens qui travaillent sur les missions catholiques ou sur l'esclavage. Marguerite Thibert compte en effet parmi ses ancêtres une femme illustre, béatifiée par Pie XII en 1950, Anne-Marie Javouhey (1779-1851). Marguerite, qui a assisté avec ses sœurs à la cérémonie de béatification, est l'arrière-petite-fille de Jacques Javouhey, cousin germain de Balthazar Javouhey, le père d'Anne-Marie Javouhey⁶. Née dans une famille profondément chrétienne de paysans aisés hostiles à la politique religieuse de la Révolution française, cette dernière a fondé avec ses sœurs, en 1806, la congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, congrégation enseignante et hospitalière qui affirma rapidement une orientation missionnaire. À la mort d'Anne-Marie, la société comptait près de 1 200 religieuses réparties dans plus de cent maisons à travers le monde. Elle-même se rendit en Afrique en 1822, avant de se consacrer durant deux longs séjours (1828-1833 et 1836-1843) au domaine de Mana en Guyane, village chrétien conçu pour l'émancipation graduelle des esclaves. Introduite en 1908, la procédure de béatification fut particulièrement longue, car la religieuse est

une figure originale que combattit des années durant l'évêque d'Autun pour cause de différend canonique et de revendication d'indépendance. Mais dans la famille de Marguerite, qui a sans doute lu dans sa jeunesse quelques lettres de la Mère Javouhey rassemblées et publiées pour la première fois entre 1909 et 1917, elle est une figure tutélaire considérée, pour son action et sa détermination, comme un exemple à suivre par les femmes, quitte à enjoliver la réalité ou à l'interpréter de façon anachronique. Ainsi, lors de l'entretien avec Janine Tillard, Marguerite soutient avec emphase qu'Anne-Marie Javouhey « a reçu de la main même du pape la bulle qui l'autorisait à former cette association religieuse nouvelle », alors qu'elle n'a pas obtenu de son vivant l'approbation de sa congrégation par Rome ; de fait, la jeune religieuse a seulement, en 1805, profité du passage de Pie VII, de retour du sacre de Napoléon, à Chalon-sur-Saône, pour communier de ses mains et obtenir une entrevue. De même, Marguerite qualifie l'œuvre de son aïeule de « service social auprès de la population noire des colonies ».

Marguerite Thibert a gardé dans ses papiers deux documents concernant Anne-Marie Javouhey : d'une part, un article d'un journal suisse que la publicité au verso et le titre permettent de dater des années 1950 et qui, autour d'une photo de la statue de Mère Javouhey, raconte une visite à la léproserie de l'Acarouany dispensant « ses soins depuis 125 ans » ; d'autre part, le numéro de *La Française*, en date du 25 mai 1929. Dans l'hebdomadaire du puissant courant réformiste du féminisme français, Marguerite Thibert rend compte sur trois colonnes de l'ouvrage que vient de publier l'académicien Georges Goyau, *Un grand « homme », Mère Javouhey, apôtre des Noirs*. Signé « Marguerite Thibert-Javouhey, docteur ès lettres », l'article n'est pas exempt des condescendances du temps à l'égard des peuples dits « primitifs » mais il dresse le portrait d'une femme à laquelle peut s'identifier Marguerite,

vacataire au Bureau international du travail depuis trois ans : « intelligente et énergique », à « l'activité inlassable » et « l'esprit international », à « la carrière extraordinaire », qui « fit honneur à son sexe », novatrice en lutte « contre les forces liguées de la réaction conservatrice ». *In fine*, Marguerite, qui se qualifie « d'historien du féminisme⁷ », avoue avoir songé elle-même à écrire sur son aïeule mais affirme se réjouir d'avoir été devancée par quelqu'un qui a su montrer la dimension chrétienne du personnage. Elle-même, écrit-elle, aurait, de par « ses convictions philosophiques », trop « humanisé » la figure de la pieuse Mère Javouhey. En 1929, Marguerite a effectivement pris ses distances par rapport à la religion de son enfance mais elle allait garder, sa vie durant, un esprit profondément missionnaire.

De son enfance à Chalon-sur-Saône à la fin du XIX^e siècle, Marguerite dit, plus de quatre-vingt ans plus tard, qu'elle a été confortable mais pas heureuse. Confortable, parce que sa famille est aisée et dispose, outre l'immeuble de la rue de Thiard au cœur de la ville et de nombreux titres de valeurs, d'une maison d'été dans la campagne proche, à Fontaines, où la famille possède également un grand jardin et une soixantaine d'ares de vigne. À la mort du père en mars 1917, les biens de la communauté des parents Javouhey sont évalués à près de 600 000 francs, soit, selon les estimations de l'Insee, à plus d'1,2 million d'euros d'aujourd'hui⁸. Enfance pas heureuse, parce que, entre un père « autoritaire » et une mère « bonne mais soumise » – cette dernière a cependant un certain niveau d'instruction, ayant obtenu en 1876 le brevet de capacité du second ordre qui lui aurait permis d'être institutrice –, ses aspirations à l'indépendance et à une formation intellectuelle poussée ne sont pas reconnues. Elle est envoyée, comme ses sœurs, non pas à l'école communale ni au collège de filles fondé en 1885 puis installé dans de très beaux locaux proches de son domicile⁹, mais dans « la pension chic de la bourgeoisie

châlonnaise», chez les dominicaines. L'établissement a déjà une longue histoire¹⁰. Fondé en 1621 sous le nom de Sainte-Catherine-de-Sienne, il a reçu la profession de foi de 101 sœurs jusqu'en 1787, avant d'être pillé sous la Révolution et vendu en parcelles. Il renaît par étapes au XIX^e siècle sous la forme d'un tiers ordre régulier cloîtré et enseignant : signée par Charles X, une ordonnance de 1827 lui donne l'autorisation d'ouvrir une école ; en 1838, il prend le nom de monastère Saint-Dominique puis, pour fuir les crues de la Saône, s'installe en 1844 au 20 avenue de Paris dans l'ancienne propriété des chevaliers de l'Arquebuse où réside toujours l'actuel collège Saint-Dominique ; en 1874, les constitutions de l'ordre sont approuvées par Rome, peu avant l'ouverture d'une classe gratuite. Comme ses sœurs, Marguerite est une élève payante qui y passe de longues années jusqu'à l'obtention du brevet. Ses souvenirs sont celles d'une bonne élève qui n'aimait pas la discipline et n'était, comme le reproche en a été fait à sa mère, «jamais là où elle devrait être». Faute de disposer d'archives sur les élèves – l'établissement a subi un incendie et Marguerite ne semble pas avoir gardé ces documents –, on peut seulement imaginer des bulletins scolaires émaillés de mauvaises notes de conduite, la fillette ou la jeune fille indisciplinée préférant aux «soi-disant récréations ou promenades en groupes» la lecture solitaire d'un livre¹¹. Les matières étudiées pour préparer au brevet supérieur sont plus larges et plus intellectuelles que celles qui ont diplômé sa mère vingt-cinq ans plus tôt : instruction morale et religieuse, lecture, écriture, éléments de la langue française, calcul, système légal des poids et mesures, histoire et géographie de la France, travaux d'aiguille. Elles exigent des connaissances littéraires et celles de diverses sciences, incluent depuis 1888 une langue vivante mais ne comprennent ni philosophie ni grec car le brevet sanctionne «une éducation primaire, complète et solide» et non une forme de «spécialisation» ou

« d'érudition¹² ». Les dominicaines incluent également des notions de latin, l'éducation religieuse, ainsi que les arts d'agrément qui doivent préparer une femme au mariage et à la tenue d'une maison bourgeoise. Peut-être ont-elles également, sans que j'en aie trace, incité leurs élèves à tenir un journal intime, technique éducative fréquente à l'époque¹³.

Devenue « incroyante », Marguerite n'en fait pas état dans son récit de vie. Cependant, elle et sa sœur Marie, filles d'une famille très catholique, ont vécu, directement ou indirectement, les effets de la séparation de l'Église et de l'État et d'abord ceux des lois anticléricales du début du XX^e siècle. Celle de juillet 1904 interdit aux religieux toute forme d'enseignement et des congrégations tombent sous le coup de décrets d'expulsion¹⁴. À Chalon, la prieure des dominicaines fait partir les religieuses enseignantes avec un petit groupe d'élèves à l'étranger, à Genève et à Moncalieri près de Turin. Avec l'aide d'un ami du monastère, la communauté gagne cependant son procès contestant le décret d'expulsion de juillet 1905, arguant que ses statuts en font aussi un ordre contemplatif. Un cahier tenu par une sœur fait état d'une salle d'audience envahie par « un grand nombre d'anciennes élèves de la ville et des environs » et d'un président de cour inquiet que toutes les religieuses ne se présentent à l'audience. Finalement, la référence à l'enseignement est supprimée des statuts et les religieuses contournent l'interdiction : elles accueillent des internes qu'elles conduisent en ville au cours de M^{lle} Malo où certaines sœurs enseignent habillées en civil ; d'autres demandent la dispense des vœux pour rester enseignantes. Parmi ces dernières, Anne-Marie Guillemin, autre parente éloignée de Mère Javouhey et professeure de latin de Marguerite et Marie chez les dominicaines. Elle allait devenir, après la soutenance des deux thèses réglementaires à l'université de Dijon en 1921, une éminente latiniste, auteure de nombreux travaux ou d'éditions de textes

sur/de Virgile, Cornelius Nepos et Pline le jeune, ainsi que de manuels pour étudiants ou collégiens. Elle allait aussi, en les préparant au baccalauréat, soutenir les ambitions intellectuelles des deux jeunes filles et celles de Marie Bassot, leur belle-sœur par alliance et future ingénieure chimiste.

Au recensement de 1906, Pierre le jeune frère âgé de 13 ans est déclaré comme étudiant, Marie (16 ans) et Marguerite (20 ans) «sans profession». Les jeunes filles participent sans doute, avec leur mère, à la tenue de la maison et aux activités de la paroisse, celle de Saint-Pierre de Chalon où Mère Javouhey a été consacrée à Dieu et où Marguerite a été baptisée sept jours après sa naissance¹⁵. Elles pratiquent aussi les arts – Marguerite a appris le piano et en joue beaucoup dans sa jeunesse – et des activités de plein air. Marguerite se souvient avoir fréquemment patiné, fillette et jeune fille, sur un étang gelé ou sur les prairies inondées et gelées. Elle évoque également, jeune fille, l'usage de la bicyclette, objet encore cher mais «instrument d'émancipation» qui donne une autonomie de déplacement. Pédale-t-elle alors avec une culotte bouffante, ce costume de la vélocipédiste qui fit couler beaucoup d'encre à la Belle Époque et activa la controverse sur l'émancipation des femmes¹⁶? Montre-t-elle ses mollets l'été, autre sujet d'indignation? Seules des photos permettraient de répondre à ces questions et de mesurer le degré de modernité accepté par la famille. Celle-ci – le père surtout – ne peut envisager que ses filles passent le baccalauréat et poursuivent des études supérieures en vue d'un métier. Le récit de vie de Marguerite exprime la souffrance d'avoir dû étudier en cachette et la fierté d'avoir préparé «toutes seules», elle et sa sœur, cet examen qui ouvre les portes de l'université. Mettant en valeur une vie de travail et d'engagement, il insiste également sur un événement fondateur et la figure d'un grand-oncle qui ont infléchi une destinée toute tracée par les mœurs bourgeoises du temps qui auraient dû la conduire à devenir,

comme sa sœur aînée, une maîtresse de maison accomplie et mère de plusieurs enfants.

L'événement fondateur est la répression féroce d'une grève dure intervenue au printemps 1900 chez Schneider et Galland : en promenade avec son grand-père, l'adolescente de 14 ans assiste, indignée et choquée, à une charge de cavalerie, « image [qui] a beaucoup contribué à [ses] convictions socialistes ». Hostile aux grévistes, vus comme une foule surexcitée dont les revendications ne sont pas précisées, *Le Courrier de Saône-et-Loire* du vendredi 1^{er} juin 1900 raconte une manifestation interdite que tentent d'empêcher à la fois des gendarmes à cheval, des chasseurs et une patrouille militaire « baïonnette au canon ». Le journal s'émeut des blessures des forces de l'ordre par jets de boulons et de pierres mais présente les charges de cavalerie comme nécessaires face aux attroupements qui se reforment au fil de la journée, et les tirs nocturnes de « 25 à 30 détonations successives » comme défensifs. Le père de Marguerite a-t-il fermé sa boutique au passage des cortèges, comme la plupart des boutiquiers apeurés de la ville ? La journée se solde par de nombreuses arrestations, au moins un mort et plusieurs blessés graves.

La figure initiatrice des idées sociales est un grand-oncle par alliance, « un homme extraordinaire qui avait fait la révolution de 1830 et la révolution de 1848, et qui avait une bibliothèque très fournie ». C'est là que Marguerite, qui a achevé sa scolarité chez les dominicaines, trouve ses « premières lectures socialistes », lectures qu'elle ne peut faire qu'en cachette de son père, comme celles des ouvrages empruntés en bibliothèque. Si l'on en croit Évelyne Sullerot qui prétendait tenir l'anecdote de son amie, la maison familiale aurait résonné d'une scène « épouvantable » entre la fille et le père, averti par le directeur de la bibliothèque municipale d'emprunts par Marguerite de livres de Marx et de Bebel¹⁷. Peu importe que l'anecdote soit

vraie, elle reste vraisemblable et dit la transgression que la jeune fille accomplissait. La maison du grand-oncle est aussi le lieu où elle rencontre Georges Thibert, son futur mari.

Amoureuse romantique avide de bonheur

Né à Chalon-sur-Saône en 1883, Georges Thibert est le fils de Claude Thibert, économiste de l'hôpital de la ville, ami du vieil oncle qui est membre du conseil d'administration de l'établissement. «Doué pour tous les arts» selon les mots de Marguerite, violoniste amateur, peintre à ses heures, il entre à l'école nationale des Beaux-arts, en section architecture, et participe à un orchestre formé par plusieurs élèves de l'établissement. En 1906, il sollicite une aide du conseil général de Saône-et-Loire, en produisant «d'excellents certificats de ses maîtres». Celui-ci, dont les délibérations soulignent la profession et le poste du père, le compte parmi la petite dizaine de «jeunes artistes» subventionnés; ainsi en 1909, il reçoit 375 francs sur les 2450 distribués sur cette ligne budgétaire, soit une somme légèrement supérieure à l'indemnité minimale attribuée aux inspecteurs d'académie et un quart d'un salaire annuel moyen ouvrier¹⁸. À l'issue de ses études, Georges devient architecte auprès de la Chambre des députés. Pendant les périodes de vacances qu'il passe à Chalon, il vient emprunter des ouvrages chez l'ami de son père et y rencontre Marguerite. De l'idylle naissante entre les jeunes gens, marquée par de longues semaines de séparation propice à l'échange de lettres, des étapes et formes de la séduction, je n'ai longtemps eu comme seule trace que deux photographies prises par Claude Thibert passionné de photographie (cahier central, p. II). La photo de fiançailles, où les deux promis se tiennent de part et d'autre de la corbeille de fleurs dans une pose conventionnelle, montre le salon de la

rue de Thiard, au décor bourgeois caractéristique de la Belle Époque, notamment la tapisserie aux grandes fleurs. L'autre photo, prise dans le jardin des Thibert, moins codifiée malgré le temps de pause, rappelle également – postures, vêtements, coiffures – que les premières décennies de Marguerite Thibert s'inscrivent bien dans le long XIX^e siècle et dans un milieu de moyenne bourgeoisie provinciale.

La famille ne souhaitait pas initialement communiquer la correspondance amoureuse conservée par Marguerite, sans doute parce que son contenu contraste fortement avec l'image de la femme qu'elle est devenue et a voulu transmettre : moderne, active et militante jusque dans les années 1970. Elle m'a confié récemment les lettres écrites par la jeune femme et je les ai ouvertes avec délicatesse. Comme l'ont montré plusieurs travaux d'historiens sur ces sujets, les jeunes bourgeoises du XIX^e siècle sont élevées dans l'idéal du mariage chrétien vertueux, dans le refoulement de la sexualité, dans l'idée d'une différence et d'une complémentarité entre hommes et femmes, entre « âme féminine » et « âme masculine ». Leurs écrits – journaux intimes, lettres entre amants puis lettres de famille – sont empreints de ces valeurs et marqués par les dispositifs d'écriture conseillés par les manuels épistolaires qui fleurissent à l'époque et sont instruments d'éducation¹⁹. La fin du siècle et la Belle Époque ébranlent cependant ce système de valeurs et de comportements, comme en témoigne la correspondance de Marguerite qui mêle tradition et modernité.

Entre le 9 mai et le 29 août 1912, Marguerite, âgée de 26 ans, écrit une cinquantaine de lettres, le plus souvent sur un joli papier bleuté plié en deux où les quatre pages sont densément remplies jusqu'à écrire verticalement dans les marges étroites ou même à recouvrir perpendiculairement les premières lignes. Ces lettres deviennent quasi quotidiennes après les fiançailles qui, célébrées le 26 mai, inaugurent le tutoiement entre amants et

scellent à leurs yeux un pacte pour la vie, symbolisé par l'anneau désormais porté. L'écriture s'interrompt seulement lorsque Georges rend visite à Marguerite en Bourgogne ou lorsque Marguerite, accompagnée de sa mère, est en juillet à Paris pour passer la première partie du baccalauréat. Si la situation est peu banale pour un couple bourgeois du début du XX^e siècle, la cohabitation est inimaginable avant le mariage et les deux amants entretiennent leur flamme par écrit, se remémorant les longues conversations amoureuses et les baisers échangés au clair de lune, imaginant ensemble le bonheur futur et une vie de couple fusionnel, une vie «belle comme une œuvre d'art». Marguerite joint parfois une fleur séchée, Georges fait livrer des bouquets de fleurs. Regardée avec «joie» et expédiée le 1^{er} juin, la photographie à la corbeille est ainsi commentée :

Regarde combien il est joli ce petit tableau : tu me parles, j'écoute ; et tes paroles expriment un bonheur infiniment doux, car je souris ; un bonheur infiniment profond et infiniment grave, car je suis un peu songeuse, et mon regard se pose loin dans l'avenir. Et entre nous règne une intimité très confiante, la joie plane sur nous, symbolisée par la blanche corbeille qui nous domine ; la joie et l'espérance. Que la vie s'annonce belle ! Seuls, tous deux, nous nous embarquerons bientôt sur le grand Océan de l'existence où règnent bien des orages, sûrs de les surmonter tous. Grâce à la force intérieure qui nous anime, à la joie intime de se sentir compris et aimé et soutenu par l'autre, dans le bonheur et dans la peine, à jamais, pour la vie et au-delà.

Chez Marguerite qui a vécu jusqu'alors dans une «atmosphère étouffante et comprimante», auprès d'un père qui dit d'une autre photographie décevante qu'une «expression souriante» de sa fille n'aurait pas reflété la réalité, l'amour réveille, comme elle l'explique, la sensibilité et le caractère passionné. Connaisseuse et praticienne de la musique classique et romantique, imprégnée des grands textes de la littérature

amoureuse dont elle cite Ronsard et Sully Prudhomme, la jeune femme met en mots la plupart des facettes de l'amour romantique : la fusion des âmes et la communication de pensées à distance, la communion avec la nature qui se met au diapason des réflexions et des émotions, l'élan vital vers le bonheur, l'ouverture vers l'infini, les accès de « passion inquiète ». Elle use à foison du lexique de la lumière et berce son amant de la certitude du bonheur présent et à venir, terme récurrent et état qualifié de « bien qui ne peut finir ».

Marguerite et Georges n'ont sans doute pas lu l'essai que Léon Blum, alors conseiller d'État et critique littéraire, publie en 1907 : succès éditorial vite critiqué, objet de virulentes attaques antisémites, *Du mariage* s'inscrit dans les débats contemporains sur la « crise » de l'institution matrimoniale²⁰. Ils n'auraient pas approuvé la préconisation de relations sexuelles préconjugales pour les femmes comme pour les hommes, ni adhéré à la distinction entre la passion et le mariage, mais ils auraient applaudi à d'autres points. Leur modernité s'exprime par la revendication d'un mariage d'amour, leur refus partiel d'un « convenu bourgeois », l'aspiration au bonheur conjugal et à l'autonomie des jeunes mariés dans leurs choix de vie, la recherche d'une égalité dans le couple. Cette recherche d'égalité passe moins par la modification d'un Code civil inégalitaire, jamais évoqué, que par l'affirmation conjointe de « volontés unies dans une même pensée ». Elle se traduit notamment par l'imagination puis la mise en place, dans l'appartement trouvé par Georges et qualifié par Marguerite d'« Olympe resplendissant puisque l'amour le remplira de sa lumière », d'un « sanctuaire du travail », pièce où communier dans la pratique de la musique, pièce d'échange intellectuel où « les fronts penchés sur le même livre se heurter[ont] doucement ». La conception du couple fusionnel semble toutefois plus éthérée chez la jeune fille. Elle avoue craindre l'intensité, voire

«la violence», de l'amour de son compagnon et répond à un courrier évoquant sans doute l'union des corps par l'affirmation que, partager la vie de quelqu'un, c'est «souscrire à tous les devoirs» de l'engagement.

Marguerite est par ailleurs dans le couple la voix de la raison, celle qui rappelle les convenances à respecter ou les démarches à entreprendre, celle qui s'inquiète des commodités de l'appartement futur et des aspects pratiques du voyage de noce. Elle entend également être la confidente et la consolatrice de Georges, apaiser ses tourments, chasser «les vilains oiseaux de nuit» qui le visitent de temps à autre. À celui qu'elle appelle souvent avec tendresse «mon grand enfant», «mon cher petit», elle donne à plusieurs reprises sa «recette d'hygiène morale»: se plonger dans l'étude ou le travail qui redonne «force et joie», «demander secours à Bach et Beethoven» plutôt qu'à Chopin, côtoyer «les âmes robustes et ardentes» de Corneille ou pratiquer d'autres «antidotes intellectuels». Sur un autre point évoqué dans la correspondance – le rapport à la religion –, les deux amants ont quelque divergence. Marguerite est alors croyante et pratiquante, respectueuse des sacrements de l'Église catholique, habituée à se confesser. Georges est baptisé mais semble beaucoup moins pratiquant. S'ils se sont engagés l'un et l'autre à respecter «leurs convictions intimes», Marguerite n'en exhorte pas moins Georges, le 20 août, à «accomplir avec respect» l'acte de confession exigé pour obtenir «le billet nécessaire au mariage religieux», défendant longuement la haute valeur morale de cet «examen de conscience loyal». Tous deux se retrouvent cependant pour choisir les musiques et les chants de la cérémonie religieuse.

Celle-ci est précédée du mariage civil, célébré le 3 septembre 1912 à la mairie de Chalon. Un contrat en séparation de biens est déposé le même jour chez maître Duval, notaire de la ville.

La dot de Marguerite s'élève à 5 500 francs²¹. Conformément à la loi, les parents des deux époux, présents, sont déclarés consentants sur l'acte de mariage, et Georges et Marguerite entendent lecture du Code civil sur les « droits et devoirs respectifs des époux ». Ce chapitre du Code comprend notamment les articles 213-214-215 qui, écrits en 1804 et non modifiés jusqu'à la loi du 18 février 1938, posent l'incapacité juridique de la femme mariée, son obligation de résidence et son devoir d'obéissance au mari, obéissance censée être compensée par la protection due par ce dernier. Les quatre témoins de mariage appartiennent à deux mondes différents : du côté de Marguerite, des hommes âgés de la famille, respectivement propriétaire et négociant, arrière-cousin et arrière-petit-cousin, ce dernier ayant déjà signé son acte de naissance ; du côté de Georges, deux jeunes ingénieurs parisiens, monde des professions urbaines qualifiées qu'elle allait bientôt côtoyer.

Épouse, mère et veuve : du bonheur aux épreuves

Interrogée en 1978 sur la durée de son mariage, Marguerite, si vive à propos de son ancêtre ou de son travail, se tait un moment, hésite et répond sur un ton triste : « quelques années..., quatre ans..., cinq ans... ». Précise sur l'âge – « il est mort à 32 ans, j'avais 29 ans » –, la mémoire marquée par le traumatisme d'un veuvage précoce vacille sur la durée qui ne fut en réalité que de trois ans : septembre 1912-octobre 1915. Le bonheur tant espéré allait se fracasser non sur la guerre mais sur la maladie.

Au retour du voyage de noces qui l'a conduit à Venise en passant par les Alpes suisses et les lacs italiens, le jeune couple s'installe dans le 15^e arrondissement de Paris, rue Ernest Renan. Marguerite se souvient d'une vie « heureuse »

et «harmonieuse» où la musique entre époux et avec des amis a une grande place. Suzanne, qui porte comme autres prénoms celui de sa grand-mère maternelle (Lucie) et celui, mixte, de son grand-père paternel (Claude), naît le 25 juin 1913 dans la maison de campagne et d'été de Fontaines²². Dans les milieux bourgeois, il n'est toujours pas question, une génération après celle de la mère de Marguerite et pour plusieurs décennies encore, d'accoucher à l'hôpital, lieu des plus démunies où peut sévir une infection puerpérale meurtrière. Mais parisienne, Marguerite aurait pu accoucher chez une sage-femme propriétaire d'une petite clinique d'accouchements. Elle préfère, comme maintes femmes d'origine rurale et provinciale, retourner chez sa propre mère et être assistée du médecin de famille, comme cela allait se faire encore longtemps²³. Faute de question de l'intervieweuse mais aussi par pudeur, le récit de vie n'évoque pas cet événement, qui appartient au plus intime du privé. Quelques lettres envoyées à Georges, avant l'accouchement et alors que la jeune mère est revenue à Fontaines fin juillet pour protéger le nourrisson des chaleurs de Paris et des risques d'une diarrhée redoutée, apportent quelques éléments sur l'état d'esprit des parents et les modes d'éducation et de «nourrissage». Si Marguerite ne peut alors chiffrer le taux élevé de mortalité infantile qui est de 11 % environ, elle en connaît les ravages et la surmortalité estivale. Tirillée entre ses priorités de mère et les exigences de son mari qui supporte mal la séparation, elle l'assure de son amour et décrit les bienfaits du «sacrifice» consenti : une «petite Suzie» qui prend du poids et ne se contente pas toujours du lait maternel, qui arbore de jolies couleurs et sourit à son entourage. Il n'est pas question cependant, selon les principes éducatifs de l'époque, de la prendre dans les bras au moindre pleur et son père a même l'habitude de lui asperger le visage d'eau froide en cas de «hurlements».

La suite est imprécise sur le plan chronologique. Les archives de Marguerite Thibert ne contiennent aucune lettre écrite au front, indice que Georges ne fut pas mobilisé en août 1914, sans doute pour raisons de santé. Il a déjà ou allait déclarer peu après une tuberculose, maladie très grave qu'on sait mal soigner avant les antibiotiques, sauf à isoler le malade et à lui prescrire hygiène, bon air et repos au soleil. Opérer ou pratiquer un pneumothorax sont aussi des méthodes utilisées, douloureuses et pas toujours efficaces. Amorcée avant guerre, la lutte contre la tuberculose, qui fait des ravages chez les soldats et les civils, allait devenir pendant le conflit, et plus encore après, une priorité nationale qui prit l'allure d'une véritable « croisade » contre ce « fléau social »²⁴. Trop tard pour Georges. Envoyée d'Hauteville en Bugey, qui a ouvert son premier sanatorium de 120 lits en 1900, écrite un 14 août – sans doute en 1915 –, une longue lettre de Marguerite à sa sœur Marie engagée à Chalon dans les œuvres de guerre dit son angoisse et son besoin de partager sa peine. Elle inscrit également le malheur de la jeune épouse, séparée de surcroît de sa fillette confiée aux grands-parents, dans ceux du temps :

Il nous faut faire subir à Georges le pneumothorax contre lequel je me suis tant défendu, [...] notre seule chance de salut. [...] Les années que nous passerons ainsi seront toujours des années volées au malheur. Enfin, il me faut pour me donner du courage me dire que, comme ma sœur [Élise] et mes amies, mon mari est à l'ennemi, que toutes nous sommes dans la même terrible angoisse et que devant des malheurs si nombreux, si multipliés, mon malheur à moi n'est qu'une unité qui vient grossir le tout. [...] Pour le moment tous les jeunes gens de notre famille sont en danger, et tous nous tremblons pour tous.

Comme beaucoup d'autres personnes infectées, Georges Thibert ne guérit pas de sa « profonde caverne » et s'éteint à son domicile parisien le 13 octobre 1915. Marguerite n'est pas une

veuve de guerre mais, à l'automne 1915, elle partage, dans un pays qui mène un conflit dès le début très meurtrier, le sort de centaines de milliers de veuves ou de mères en deuil. Comme le montre en un raccourci saisissant la deuxième page du livret de famille délivré au « chef de famille » par la ville de Chalon le jour du mariage (cahier central, p. III), elle allait survivre soixante-sept ans à son mari. Si les couples français ont déjà commencé à restreindre fortement les naissances, subsistent des familles très nombreuses et le livret de la famille Thibert contient la possibilité d'inscrire douze enfants. Suzanne reste cependant le seul enfant de Marguerite.

Marguerite Thibert allait également rester veuve soixante-sept ans et ce long veuvage mérite commentaire. Je ne puis et ne souhaite scruter sa vie la plus intime mais tout semble indiquer que ce veuvage est assumé dans une fidélité amoureuse et sexuelle avec le défunt, dont elle prend alors le seul nom, après s'être appelée Javouhey-Thibert²⁵. Celle notée « sans profession » au recensement de 1906 et sur son acte de mariage réagit au malheur par la recette confiée autrefois à Georges²⁶ : elle reprend des études puis se met à travailler. De plus en plus dense et intéressante, sa vie professionnelle éloigna toute possibilité de remariage, si elle y a même songé un jour. Car Marguerite, qui allait vivre près d'un siècle de mutation des rapports de genre, est à la fois moderne par son désir d'indépendance et traditionnelle en matière de conjugalité et de sexualité ; ou du moins marquée par les normes et les contraintes inculquées pendant ses jeunes années et longtemps imposées aux femmes. En 1978 encore, elle qualifie sa sœur aînée, qui a suivi le modèle maternel de femme au foyer dévouée, de « bourgeoise » et rapproche son itinéraire de femme indépendante de celui de sa sœur cadette Marie, qui est restée célibataire et a exercé la profession de médecin. À propos d'un éventuel mariage de cette dernière, elle dit,

avec des mots qui n'appartiennent pas au vocabulaire des années 1970, qu'elle « a été recherchée plusieurs fois » mais qu'elle « a toujours résisté » pour sauvegarder sa liberté. Nées dans les années 1880, Marie et Marguerite appartiennent à une génération où l'initiative est masculine, où les familles bourgeoises attendent des femmes qu'elles soient avant tout des « maîtresses de maison », où le couple doit durer toute la vie – de sa fille qui a divorcé au début des années 1960, Marguerite dit qu'elle a eu « un mariage malheureux » –, où les femmes paient une activité intellectuelle et professionnelle qualifiée de célibat et de solitude²⁷. Comme l'expliquait la féministe radicale Madeleine Pelletier, par ailleurs farouche adepte du célibat, les femmes qui s'élèvent par les études et un métier aspirent à un mari d'un certain niveau culturel et social, mais les hommes bourgeois rêvent d'une maîtresse de maison et craignent une femme qui sort du modèle traditionnel²⁸.

Peu après le décès, en septembre 1926, de Claude Thibert duquel Marguerite et sa fille sont restées proches, une amie écrit à son ancienne condisciple de Chalon :

J'apprends par Marcelle la mort de M. Thibert. Et la ruée des souvenirs se précipite, depuis le collège et ce départ pour Paris où nous allions tous conquérir des tas de choses qui, plus ou moins tragiquement, sont restées en route.

Paris a fait rêver ces jeunes filles provinciales confinées chez leurs parents : elle représente la ville culturelle et le lieu d'autres possibles. Au crépuscule de sa vie, Marguerite a cependant dû mal à restituer une chronologie précise de ses premiers voyages à la capitale, disant avoir passé le baccalauréat à Dijon et y être ensuite « montée ». Il est vrai que les années 1912-1917 sont pour elle riches en événements (mariage, emménagement, arrivée d'un enfant) et marquées d'épreuves successives : outre la maladie et le décès de Georges, la mobilisation d'hommes

de la famille dont son frère, aviateur blessé mais bien soigné par des religieuses qui chérissent le nom de Javouhey, puis la disparition de sa tante maternelle en février 1917, un mois avant celle de son père. Ces années sont aussi celles de l'obtention tant souhaitée des deux baccalauréats et de l'entrée dans les études universitaires.

Paris-Dijon, enfin bachelière

Dans un numéro de 2002 de la revue *Histoire de l'éducation* consacré à «l'examen», Philippe Marchand appelait à «ouvrir un chantier», celui de l'histoire du baccalauréat pour la période 1808-1940. Huit ans plus tard, il rassemblait les contributions à un colloque de 2008 dans un numéro hors-série de la *Revue du Nord*²⁹. Les recherches récentes qui envisagent, au-delà d'une seule histoire institutionnelle et politique de cet examen, ses aspects sociaux et culturels n'oublient pas d'interroger la dimension de genre, poursuivant le travail pionnier de Françoise Mayeur sur l'enseignement secondaire des jeunes filles³⁰.

Créé en 1808 par décret impérial portant organisation de l'Université, le baccalauréat, premier grade universitaire, est à l'origine réservé à une élite masculine qui le prépare dans les lycées de garçons financés par l'État; en 1811, les lauréats sont environ un millier. Par son grand-oncle progressiste, Marguerite Thibert a peut-être entendu parler de Julie-Victoire Daubié, première bachelière de France, et lu de cette dernière *La femme pauvre au XIX^e siècle* (1866), enquête sur la condition et les moyens de subsistance des femmes, et plaider pour leur accès à tous les niveaux d'enseignement comme à de nouveaux métiers. Julie-Victoire Daubié, qui a préparé l'examen avec l'aide de sa famille, notamment les langues anciennes avec son

frère prêtre, est reçue à Lyon en 1861, à 37 ans, après avoir essuyé un premier refus d'inscription. Journaliste, essayiste, militante féministe, elle poursuit des études pour obtenir la licence de lettres en 1872 et préparer une thèse de doctorat, inachevée à sa mort, sur «la condition de la femme dans la société romaine». Écrit au masculin, son diplôme de bachelier, qui m'a été confié en 1992, avec d'autres documents, par une de ses descendantes soucieuse de leur entrée dans des archives publiques³¹, contient une coquille significative, due à la bévue d'un fonctionnaire routinier : avant les deux occurrences du nom de famille écrit à la main dans l'espace prévu à cet effet, le premier «Sieur» du texte imprimé a bien été rayé et remplacé par un «M^{elle}», mais pas le second. Ce n'est pas le cas du diplôme de Marie Javouhey, le seul conservé dans les papiers de famille, qui obtient la seconde partie du baccalauréat de philosophie en juillet 1914 dans l'académie de Dijon, mais le parchemin reçu est encore initialement rédigé à l'usage des seuls candidats. Il faut en effet attendre le très mesuré décret Bérard du 25 mars 1924, qui promeut l'assimilation des cursus et des programmes d'enseignement masculins et féminins, pour que les lycées de jeunes filles offrent, à côté des filières traditionnelles, «un enseignement facultatif dont la sanction est le baccalauréat».

À la veille de la Grande Guerre, alors que Marguerite et Marie, devenues majeures, peuvent prendre des décisions sans l'autorisation de leurs parents et s'inscrire à l'examen du baccalauréat, la situation est la suivante, marquée par l'avance des pratiques sociales sur la législation scolaire. Adoptée en 1880, la loi Camille Sée avait créé un enseignement secondaire pour les jeunes filles, destiné à saper l'influence de l'Église en la matière et à former de bonnes épouses et mères républicaines. Dispensé dans des collèges municipaux ou des lycées construits parcimonieusement, cet enseignement intégrait,

à côté des apprentissages intellectuels, des cours de morale, d'hygiène, d'économie domestique, de couture, de musique et de dessin ; il évitait d'aborder des matières réputées difficiles comme la philosophie ou les langues anciennes et ne délivrait en fin de cursus de cinq ans qu'un diplôme sans visée professionnelle ou universitaire. À côté de celles qui passaient le brevet élémentaire ou supérieur pour embrasser la carrière enseignante, les quelques jeunes filles souhaitant entrer à l'Université n'avaient d'autre solution que de préparer seules le baccalauréat. Mais la demande des familles et des élèves, les aspirations nouvelles du personnel enseignant et les attentes d'organisations de femmes ont changé la donne au début du XX^e siècle, notamment après la réforme de 1902 qui, longuement discutée, donne à l'enseignement moderne sans latin le statut d'un enseignement secondaire à part entière, augmente les horaires de sciences, crée deux cycles et quatre sections du second cycle correspondant à autant de séries de première partie du baccalauréat : A (latin-grec), B (latin-langues), C (latin-sciences), D (sciences-langues). Dépourvue de grec et peu exigeante en sciences, la section B, qui gagne vite la réputation d'être plus facile, est en tout cas la plus compatible avec l'enseignement dispensé aux jeunes filles à qui une préparation accélérée en latin permet de se présenter avec quelque chance de succès à l'examen, même s'il faut réussir également la seconde partie où le choix est possible entre les séries philosophie, très majoritairement choisie par les filles plus encore que par les garçons, et mathématiques. Malgré de nombreuses résistances, l'initiative prise par le collègue Sévigné, établissement privé laïc pionnier en matière d'éducation des filles, de préparer à partir de 1905 ses élèves au baccalauréat, puis celles de l'enseignement confessionnel, accélèrent le mouvement. En 1913, tous les lycées de jeunes filles parisiens et de nombreux établissements de province

ont mis en place une préparation qui permet de diplômé annuellement quelques centaines de bacheliers, soit bien moins de 10 % des 7500 bacheliers environ pour lesquels le taux de réussite aux deux sessions de juillet et octobre est alors de 53 % en lettres et de 57 % en sciences. Si les données rassemblées en 1919 par le statisticien Paul Meuriot sont peu précises sur les jeunes filles, le « Bulletin de l'enseignement secondaire des jeunes filles », rubrique ouverte depuis 1909 dans *La Revue universitaire* et tenue par Jeanne Crouzet-Benaben, avance en 1927 les chiffres de 26 bacheliers en 1905 et de 481 en 1914³².

Comme le note J.-B. Piobetta, directeur du Service central des examens de l'université de Paris dans la thèse qu'il soutient en 1937 sur « le baccalauréat de l'enseignement secondaire », « on ne possède aucun renseignement précis sur le nombre de candidates pour l'ensemble de la France avant 1933 », où les bacheliers (3 966 dont 87 % en philosophie) forment 26 % de l'ensemble des reçus. Pour les périodes antérieures, seules les archives des académies, qui n'ont pas toutes été dépouillées, peuvent donner des informations plus précises. Plus petite que l'académie de Rennes qui, étudiée par Évelyne Héry, regroupe alors sept départements³³, celle de Dijon, qui délivre le baccalauréat aux deux sœurs Javouhey – Marie reçue en juillet 1914, Marguerite en juillet 1916 –, a versé aux archives départementales de la Côte-d'Or de riches documents qui permettent des analyses fines : listes de candidats reçus, registres d'inscription à l'examen, procès-verbaux d'examen³⁴. Cette académie où les établissements publics secondaires de jeunes filles ouvrent tardivement – le lycée de Dijon en 1897 – présente plusieurs caractéristiques qui se dégagent de l'élaboration du tableau présenté en annexe 1. Ce tableau recense, pour les années 1907-1916, les candidat(e)s et les reçu(e)s des deux sessions de la deuxième partie du baccalauréat (série philosophie), celle

d'octobre voyant revenir une partie des ajournés de juillet aux côtés de nouveaux candidats.

D'une part, le taux de réussite est légèrement inférieur à la moyenne nationale, soit que les jurys soient plus sévères, soit que les candidats soient moins bien préparés. D'autre part et surtout, le nombre de candidates et de diplômées est très faible : 12 candidates et 10 reçues pour les huit années précédant la guerre (1907-1914), alors que l'académie de Rennes diplôme 59 bachelières en philosophie pour les cinq années 1910-1914 et que celle de Paris voit se présenter dans la même série 593 candidates de 1911 à 1914 inclus³⁵. À l'exception de l'année 1913, ces jeunes Bourguignonnes, qui affrontent des jurys entièrement masculins lors des nombreuses épreuves d'oral parfois suivies par des spectateurs curieux et côtoient des jeunes gens en principe mieux formés, doivent se sentir bien seules et ne manquent pas de courage. Quant aux premières années de guerre, elles traduisent là aussi, mais de façon moins perceptible qu'à Rennes et Paris où candidates et reçues sont bien plus nombreuses, l'accentuation du « mouvement » qui « pousse les jeunes filles vers le baccalauréat », alors que la mobilisation des hommes et les exigences d'un pays en guerre augmentent les besoins en main-d'œuvre féminine, y compris qualifiée, et qu'être diplômée apparaît comme une assurance sur l'avenir³⁶. Les contemporains, dont beaucoup dénoncent le surnombre de bacheliers, ont d'ailleurs perçu le poids et la part croissante des filles comme un effet du conflit. Certains ont également suggéré, réponse à des circonstances exceptionnelles, une bienveillance plus grande des jurys, qui se lit à Dijon dans le taux de réussite de 1915. La pauvre Rose Kaufmann, née en 1885, n'en a en tout cas pas bénéficié, ajournée à quatre reprises aux deux sessions de 1915 et de 1916. Enfin, à la différence de l'académie de Rennes, les écarts d'âge entre candidates, signe d'une volonté de reprise d'études pour les

plus âgées, ne sont pas plus fréquents qu'avant guerre. Sur les douze candidates qui se présentent de 1907 à 1914, sept, parmi lesquelles Marie Javouhey, ont plus de vingt ans et les âges extrêmes sont seize et trente ans. En ne comptant qu'une fois celles qui font plusieurs tentatives, elles ne sont que six des quinze candidates des années 1915-1916. Née en 1886, Marguerite Javouhey, reçue en juillet 1916, n'est pas la plus âgée de sa session où est également diplômée Berthe Giron née en 1879.

Malgré leur volonté commune de passer le baccalauréat, leur soutien réciproque et leur statut partagé de candidates libres qui se sont préparées elles-mêmes avec l'aide d'Anne-Marie Guillemain, les deux sœurs Javouhey n'ont ni le même itinéraire, ni le même profil de bachelière, comme le montrent les procès-verbaux d'examen. Marie passe classiquement les deux parties du baccalauréat dans la foulée, en juillet 1913 et 1914. Pour la première partie, elle choisit la série A considérée comme la plus difficile, avec trois épreuves d'écrit, huit d'oral et une place importante accordée aux deux langues anciennes. Tant à l'écrit qu'à l'oral, où le sujet est précisé sur le procès-verbal, c'est le latin qui lui a coûté la mention bien avec des notes inférieures à la moyenne. En explication française où elle obtient la note de 13, elle doit commenter – faut-il y voir un choix malicieux ou malintentionné de la part du jury? – la scène 7 de l'acte II des *Femmes savantes* où Chrysale en colère invite les femmes à «laisser la science aux docteurs de la ville³⁷». L'année suivante, où elle côtoie une seule autre candidate bien plus jeune qu'elle, elle est reçue, à 24 ans, au baccalauréat de philosophie avec la mention passable: un bon écrit – dissertation de philosophie et composition de sciences – a été suivi de six épreuves orales parfois moins réussies, comme en histoire et en sciences physiques où elle a été interrogée sur la réforme démocratique en Angleterre et la loi de Joule³⁸.

De son côté, Marguerite s'est lancée la première en s'inscrivant dans l'académie de Paris pour la session de juillet 1912. Elle a gardé dans ses archives quelques copies de dissertation française et explication de textes, datées du premier semestre 1912 et annotées sans doute par Anne-Marie Guillemin, à la fois élogieuse sur la pensée développée et critique sur la forme, quelques coquilles étant qualifiées de « monstruosités orthographiques ». À Paris, les contingents sont larges : cette année-là, le nombre de candidates à la première partie est évalué par Paul Meuriot à 235, tandis que l'analyse des procès-verbaux effectuée pour les lettres A, B et J donne un pourcentage de 6 % de jeunes filles, presque toutes, dont Marguerite, dans la série latin-langues, certaines bien plus âgées qu'elle comme Louise Jonos qui a 40 ans. L'analyse montre également un faible taux d'ajournement et souligne la grande prédominance des mentions passable³⁹. Il a manqué à Marguerite, fort occupée au même moment par les moments passés avec Georges et l'aménagement de leur futur appartement, trois points sur 168 pour obtenir la mention assez bien, à cause d'une médiocre composition française à l'écrit et d'un oral de mathématiques insuffisant sur la résolution d'une équation du second degré. Elle a commenté avec succès Molière, auteur prisé de l'enseignement secondaire – en l'occurrence, une scène de *L'avare* – et obtenu de bons résultats en latin, langues et histoire. A-t-elle voulu, avant de se marier, marquer sa ferme volonté de reprendre des études ? Pensait-elle s'inscrire l'année suivante à Paris pour passer, jeune mariée, la seconde partie de l'examen ? Les aléas de la vie, déjà évoqués, l'ont contrainte à différer cette inscription et à l'effectuer dans l'académie de Dijon pour la session de juillet 1916, sans doute parce que Marie y a débuté des études de sciences et que, comme le laisse entendre une lettre de la famille Bassot, elle est revenue avec sa fille chez ses parents

après le décès de Georges et le déménagement de l'appartement parisien du couple.

Je ne sais où et comment Marguerite a préparé le programme de philosophie mais elle obtient dans cette discipline d'excellents résultats, tant à l'écrit qu'à l'oral où elle est interrogée sur le jugement et, comme sa sœur, sur Auguste Comte, philosophe positiviste et auteur-phare de l'enseignement républicain. Elle connaît mieux «le mouvement intellectuel de la première moitié du XIX^e siècle», interrogation d'histoire contemporaine et thème qu'elle allait développer dans sa thèse, que «la fleur», question tirée en sciences naturelles et hygiène. Au total, comme le montre le procès-verbal qui la rajeunit de dix ans en indiquant 1896 comme date de naissance, un total de 159 points sur 220 lui permet d'obtenir la mention bien⁴⁰. Là encore conservé dans ses archives alors que le diplôme semble égaré, un devoir de préparation, dont la date difficilement lisible peut être mars 1916, est tout à fait intéressant parce qu'il témoigne à la fois de l'idéal social de Marguerite et de l'état d'esprit de la France en guerre. Le correcteur juge intéressante la dissertation sur la définition et les fondements du patriotisme mais il reproche à Marguerite, qui évoque à deux reprises l'idée d'une fédération européenne et universelle, d'abuser des termes «humanité», «humanitaire». Il salue cependant les passages où elle insiste sur les devoirs de tous, «vieillards ou femmes», «d'offrir au pays en temps de guerre leur temps, leurs capacités», leur confiance, et il précise en marge, en soulignant de trois traits: «Ajoutez-y le travail.»

Étudiante à la Sorbonne

Bacheliers à deux ans d'intervalle, les deux sœurs ne s'engagent pas dans les mêmes études. Vocation qui a

peut-être émergé dans la pratique de soins bénévoles aux premiers blessés de la guerre, Marie commence, à la rentrée universitaire de 1914 ou de 1915, des études de sciences à la faculté de Dijon où elle obtient en juillet 1916 le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, première étape d'études de médecine. Elle ne connaît sans doute pas l'histoire de ses devancières apprenties-médecins qui, dès les années 1860, ont forcé les portes de l'Université aux risques de moqueries de la part de leurs contemporains et de représailles de leurs condisciples masculins ; pas plus qu'elle ne doit côtoyer à Dijon d'étudiantes étrangères, longtemps majoritaires parmi les jeunes filles, venues notamment d'Europe centrale et orientale où elles étaient victimes de discriminations⁴¹. Dijon n'est ni Paris où, à la veille du conflit, les étudiants étrangers forment près de 20 % du monde étudiantin, ni Montpellier, et la guerre a tari le flux migratoire et contraint maints étrangers à quitter la France. L'année universitaire suivante, Marie part à Paris avec sa sœur qui s'inscrit de son côté en licence de lettres.

Toutes deux étudiantes à Paris en pleine guerre, installées rue Monge au quartier latin avec la petite Suzanne, Marie et Marguerite, qui ont sans doute conscience d'avoir franchi un grand pas et de préparer l'avenir, ne sont pas alors des figures d'exception. Depuis 1889-1890 où les statistiques du ministère de l'Instruction publique mentionnent celles qu'on appelle les «étudiants-filles», «étudiante» ayant encore le sens de maîtresse de l'étudiant, leur nombre et leur poids relatif n'a cessé de grandir, notamment depuis 1905. Et ce malgré des réactions hostiles et le succès d'une littérature antiféministe qui dénonce les risques sociaux d'un tel «envahissement» et prédit le malheur des jeunes femmes détournées de leur chemin «naturel», tels les romans à thèse de Colette Yver sur les «cervelines» ou les «princesses de sciences». À la veille

de la guerre, les étudiantes des cinq facultés de l'université de Paris (lettres, sciences, droit, médecine, pharmacie), pour moitié étrangères, sont plus de 2 000, soit 12 % environ de l'ensemble des étudiants, et plus de 40 % en lettres, les sciences, la médecine et plus encore le droit étant moins accueillantes⁴². Au-delà des années de conflit qui voient baisser le nombre des étudiantes et plus encore celui des étudiants, la guerre joue un rôle d'accélérateur dans l'accès des filles à l'Université, qui au nombre de plus de 8 000 en 1930 à Paris, allaient alors former 28 % de l'ensemble des étudiants. Cependant, comme le souligne Juliette Rennes qui a étudié les controverses autour de « l'accès des femmes aux professions de prestige » entre 1880 et 1940⁴³, les étudiantes, plus encore que les étudiants, n'achèvent pas toutes leurs études et les diplômées ne peuvent valoriser leurs diplômes sur le marché du travail à l'égal des jeunes gens. Elles sont nombreuses à chercher et à trouver sur les bancs des facultés l'époux souhaité, à se marier et à devenir des femmes au foyer cultivées, auxiliaires éventuelles de la réalisation professionnelle de leurs conjoints. Colette Yver allait même qualifier en 1929 « l'École de médecine » « d'École des maris »⁴⁴.

Trouver un mari n'est pas la perspective envisagée par les sœurs Javouhey qui entendent obtenir un diplôme élevé et l'utiliser pour devenir des professionnelles qualifiées. En 1917, elles peuvent compter pour subsister sur leur part respective d'héritage paternel. Les 25 et 26 mars 1917, devant celui qui remplace le notaire familial maître Duval « appelé sous les drapeaux », Élise, Marguerite, Marie et Pierre ont fait de leur mère leur mandataire pour assurer temporairement la gestion du commerce de quincaillerie et ont signé l'acte de partage qui accorde à chacun l'équivalent de près de 77 000 francs. Le commerce revient pour sa plus grande part au garçon et la société Javouhey est enregistrée le 11 août 1920 au nom

de Javouhey Pierre⁴⁵. Les filles reçoivent chacune une part du commerce, des titres de rentes, des obligations et des actions. L'inflation apparue avec la guerre allait grignoter la valeur des rentes mais, pour l'heure, Marie et Marguerite disposent d'une coquette somme qui leur permet de conserver un mode de vie bourgeois et notamment d'employer une domestique qui peut assurer les lourdes tâches matérielles (courses, cuisine, ménage) et garder la petite Suzanne, scolarisée à partir de cinq ans dans les petites classes du collège Sévigné. En cas de «petite panne», terme utilisé par Marguerite dans son récit de vie, la fillette, «très docile», accompagne sa mère aux cours pendant lesquels elle dessine ou regarde un livre.

S'inscrire à la Sorbonne, suivre des cours, fréquenter la bibliothèque ! C'est un rêve qui se réalise pour Marguerite Thibert qui a même conservé dans ses papiers une carte de bibliothèque dont la photographie a été enlevée. Sans doute pour rattraper le temps perdu et malgré les lacunes de sa formation solitaire, elle entend obtenir en un an la licence de lettres qui offre quatre séries possibles : histoire et géographie, langues et littératures étrangères vivantes, philosophie, langues et littératures classiques, ces deux dernières, considérées comme les plus difficiles, étant moins fréquentées, par les filles notamment. Marguerite choisit la série philosophie, parce que cette discipline conceptuelle a intéressé l'idéaliste qu'elle est. Soigneusement corrigées, les copies conservées montrent les efforts accomplis d'une belle écriture fine mais aussi les difficultés à obtenir la moyenne en philosophie et plus encore en version latine. Sous le nom de «Thibert née Javouhey», l'université de Paris lui décerne cependant, en juillet 1917 où il y a 126 candidates pour environ 250 candidats des deux sexes, le grade de licencié ès lettres : n'ayant qu'un point au-dessus du seuil d'admission, elle est reçue avec la mention passable. Le procès-verbal n'indique pas les sujets d'examen

mais montre un écrit satisfaisant et un oral où de mauvaises notes aux deux épreuves de philosophie ne sont pas compensées par la moyenne en psychologie et logique des sciences, et de meilleurs résultats en morale et sociologie, langue vivante et option. Même si elle a failli être recalée, son cas est le plus fréquent de cette session qui compte peu d'ajournés et peu de bonnes mentions. Des 19 candidates de la série philosophie, une seule est ajournée, et deux seulement, bachelières de 1915, obtiennent une mention assez bien, l'une âgée de 20 ans, l'autre de 29 ans⁴⁶.

L'histoire de Marguerite et celle de Marie sont dans ces années-là si profondément imbriquées que la cadette ne pouvait qu'être très présente dans ce chapitre. Les deux sœurs allaient garder toute leur vie une grande complicité, comme le montre l'importante correspondance entre elles, dont je n'ai pu lire que les lettres de Marie archivées par Marguerite. Cette dernière a également conservé le diplôme de docteur en médecine de sa sœur. Daté du 30 janvier 1924, il a été obtenu après la soutenance d'une thèse intitulée «L'action de l'adrénaline sur les dyspnées» et primée par le Conseil de la faculté de médecine de l'université de Paris (médaille de bronze). Diplômée, Marie fait alors partie des 2 % environ de femmes médecins, soit quelques centaines installées surtout dans les grandes villes et la capitale où la méfiance à leur égard est moins grande⁴⁷. Ses lettres attestent de la difficulté de s'installer et de gagner sa vie, tandis que les deux cachets apposés au verso de son diplôme sont un condensé d'histoire. Daté du 12 décembre 1935, le premier fait suite à la loi du 26 juillet 1935 qui, «relative à l'exercice de la médecine et de l'art dentaire», entend limiter la concurrence des médecins étrangers et naturalisés; il authentifie le titre de Marie. Le second émane de l'Ordre des médecins créé par le régime de Vichy le 7 octobre 1940 pour organiser la profession et de fait

en éliminer les «indésirables», étrangers et juifs⁴⁸; Marie prête serment le 10 septembre 1941, inscrite au tableau de l'ordre des médecins de la Seine.

Marie la cadette est une nouvelle fois diplômée avant l'aînée. Marguerite a en effet choisi la voie également longue d'un doctorat de lettres, de surcroît préparé tout en travaillant. Sur cette grande aventure de sa vie, elle est intarissable et sa voix s'anime encore cinquante ans plus tard.

CHAPITRE II

DOCTEURE ÈS LETTRES ET HISTORIENNE

À l'heure actuelle, le féminisme admet des manifestations multiples. Est féministe toute manifestation de l'activité féminine tendant à élargir le champ d'action des femmes. [...]

Lorsque les féministes de La Voix des femmes [1848] instituaient des cours pour préparer les femmes à leurs devoirs nouveaux; [...]; lorsqu'elles posaient une candidature fictive pour mener une campagne d'opinion dans les réunions publiques et y secouer quelques préjugés; lorsqu'elles faisaient de leur journal l'organe de liaison destiné à soutenir et à coordonner leurs activités dispersées, elles étaient déjà nos sœurs de combat. Quatre-vingts ans plus tard, nous ne faisons qu'employer leur tactique pour occuper des positions plus avancées... ou même pour attaquer à notre tour quelque fort très résistant.

Marguerite Thibert, *Le féminisme dans le socialisme français de 1830 à 1850*, Paris, Marcel Giard, 1926 (dernière page et dernière phrase de sa thèse principale de doctorat).

Surtout, ne dites pas : les historiennes. Vous offenseriez les intéressées, comme on offense les femmes médecins en les appelant doctresses; elles sont Madame le docteur. Et si cela vous paraît étrange, prenez-vous en aux mauvais plaisants qui n'ont su, d'abord, prononcer au féminin les titres des hommes savants qu'en couvrant ces dérivés de ridicule.

J. M., «Mesdames les Historiens d'art»,
La Française, 8 octobre 1921.

Dans *Mémoires d'une jeune fille rangée*, ouvrage publié en 1958, Simone de Beauvoir, née en 1908 et agrégée de philosophie en 1929, écrit, en évoquant les années où elle passait le baccalauréat (1924-1925) : «Les femmes qui avaient alors une agrégation ou un doctorat de philosophie se comptaient sur les doigts de la main : je souhaitais être une de ces pionnières.» Le récit rétrospectif valorise à juste titre les ambitions intellectuelles de la jeune Simone mais la situation évolue dans l'entre-deux-guerres. Pour l'agrégation, l'affirmation est conforme au début des années 1920, avant assimilation des enseignements secondaires masculin et féminin et l'ouverture officielle aux femmes des agrégations masculines (1924), dont celle de philosophie. En 1929, on peut encore parler de pionnières mais il y a quatre reçues sur quatorze et le nombre total des agrégées de philosophie a dépassé les doigts de la main¹. Dans les années 1930 où Simone de Beauvoir enseigne à Marseille, Rouen puis Paris, le terme ne convient plus : les agrégées sont 1 150 en 1934, 1 297 en 1937 dont 104 dites «agrégées masculines²». Pour le doctorat, l'assertion reste vraie pour toute l'entre-deux-guerres si l'on considère seulement les docteuses ès lettres ayant travaillé en philosophie – il n'y a pas alors de doctorat spécifique

de philosophie – mais conforme seulement aux premières années 1920 pour l'ensemble des diplômées en lettres.

Licenciée de philosophie en juillet 1917, Marguerite Thibert renonce à passer l'agrégation mais devient docteur ès lettres en mai 1926, douzième de la faculté des Lettres de Paris, quatorzième à l'échelle nationale, la plupart des doctorats de lettres étant soutenus à Paris³. Des décennies plus tard, son récit à Janine Tillard, comme celui de Simone, enjolive quelque peu la réalité. Elle pense être la quatrième Française titulaire d'un doctorat de lettres et raconte avoir connu les trois précédentes : Léontine Zanta, « une très charmante femme » dont elle fréquentait le jour de réception, « une germaniste professeur d'allemand à Dijon », « une historienne professeur à la faculté de Clermont-Ferrand ». Il s'agit de Geneviève Bianquis évoquée plus loin dans ce chapitre et sans doute de B. Pointud-Guillemot qui a soutenu en 1917 à Clermont-Ferrand deux thèses sur la philosophie et la doctrine sociale de Gratry. Les quelques détails que Marguerite donne sur le parcours de Léontine en font le contraire du sien, semé d'embûches vaincues à force de volonté : « fille unique », « fille d'un professeur de lettres, [...] elle n'a pas eu à lutter pour faire ses études ». Pourtant, de ce parcours de « première » ou seconde – Léontine Zanta soutient sa thèse le 19 mai 1914, six jours après Jeanne Duportal, mais aurait déposé son manuscrit et obtenu le « permis d'imprimer » avant Jeanne –, la couverture médiatique de l'époque fit un événement, tandis que le récit féministe, contemporain ou postérieur, souligna, avec des données biographiques bien différentes, l'exploit et les épreuves surmontées⁴.

L'analyse des périodiques de sociologie et d'anthropologie entre 1890 et 1940 a permis à Hélène Charron d'étudier les logiques d'inclusion et d'exclusion des femmes dans les sciences sociales françaises en cours d'autonomisation par rapport aux

disciplines traditionnelles et aux milieux de la réforme sociale. Dans un espace dont les enjeux sexués sont superbement restitués, elle situe Marguerite Thibert un peu au-dessous de l'intersection des deux axes qui le structure : axe autonomie (de la science) – hétéronomie et axe orthodoxie (de la vision du monde social) – hétérodoxie. Soit dans une fraction progressivement exclue du champ des sciences sociales et donc de la légitimité intellectuelle comme des postes universitaires⁵. Plus empirique et centré sur un parcours, ce chapitre, appuyé sur des sources diverses, déroule, avec d'éventuels prolongements, les années 1917-1926 qui font de Marguerite Thibert, dont le gagne-pain est d'enseigner au collège Sévigné, une historienne consciente de sa valeur mais « indésirable » à l'Université, pour reprendre le qualificatif utilisé par Christophe Charle⁶. Plus encore que les décennies d'avant-guerre, ces années sont marquées par une « poussée » des femmes vers les diplômes, terme utilisé avec celui « d'invasion » par les contemporains qui expriment ainsi leur étonnement ou leur crainte. Elles voient également la naissance d'associations professionnelles féminines qui revendiquent plus d'égalité. Ces phénomènes rencontrent de fortes résistances, suscitent des controverses sur l'accès des intruses aux « professions de prestige⁷ » et conduisent à l'adoption de réformes inachevées.

Enseignante au collège Sévigné

En avril 1926, lors de l'inauguration des nouveaux locaux de la rue Pierre-Nicole à Paris, Jules Marouzeau, latiniste chevronné, directeur d'études à l'École pratique des hautes études et futur professeur à la Sorbonne, président du conseil d'administration de la société anonyme de l'École libre Sévigné et enseignant dans l'établissement, en définit « l'esprit » :

«Maison à la fois libre et disciplinée, qui sait donner à l'enseignement d'État toutes les garanties, prendre à l'enseignement libre toutes les indépendances. [...] Maison respectueuse de toutes les idées, où l'éducation est dans l'air qu'on respire». En écho, Francisque Vial, directeur de l'Enseignement secondaire, dresse le portrait flatteur d'«une "Sévigné"»: «Elle aime le travail, le travail utile, ordonné [...]. Elle observe une discipline, non pas extérieure à elle, et imposée, mais réfléchie, consentie, volontaire [...]. Elle sait vivre moins pour elle que pour son prochain⁸.» Recrutée au Bureau international du travail à Genève à partir de janvier 1926, Marguerite Thibert a sans doute connu les nouveaux locaux ouverts à la rentrée 1925 pour 379 élèves mais n'a pas entendu les illustres orateurs. Éduquée chez les dominicaines de Chalon-sur-Saône, elle n'a pas bénéficié de cette éducation à la fois libérale et exigeante qui lui aurait convenu. Mais enseignante plusieurs années dans l'établissement, elle en a partagé et inculqué les valeurs, au grand dam de sa fille qui, aux dires de sa petite-fille, a longtemps gardé le souvenir des fortes exigences de sa mère professeur⁹. Au fil de l'ouvrage, lecteurs et lectrices constateront également que le portrait de la «Sévigné» lui correspond à merveille.

Créé en 1880 au 10 rue de Condé et toujours en activité rue Pierre-Nicole, le collège Sévigné a très mal conservé ses archives, dont peu sont à la disposition des chercheurs aujourd'hui. Mais des événements marquants, comme la disparition de Mathilde Salomon, éminente et courageuse directrice de 1883 à 1909¹⁰, ainsi que les commémorations du 25^e anniversaire, du cinquantenaire et du centenaire ont laissé des traces: discours, témoignages, articles de journaux, photographies, brochures, ouvrages. Au-delà des nécessaires congratulations et de l'affirmation d'un esprit maison, ils sont aussi l'occasion de retracer l'histoire du Collège et de collecter des

documents¹¹. École secondaire privée et laïque¹², qui entretient de bonnes relations avec l'Université et les autorités républicaines, le collège Sévigné joue dès sa fondation le rôle d'un établissement pour filles expérimental et novateur, tant par les méthodes pédagogiques que les contenus de l'enseignement, largement ouvert aux langues vivantes et aux sciences. Si ses promoteurs et promotrices partagent à l'origine avec leurs contemporains républicains l'objectif de former des épouses et mères «éclairées», l'établissement ouvre en 1885 des cours du soir de préparation à l'agrégation et au certificat d'aptitude à l'enseignement, puis décide, vingt ans plus tard, de préparer ses élèves au baccalauréat latin-langues¹³. Autre originalité de Sévigné: la place d'hommes qualifiés dans l'enseignement des grandes classes, professeurs de lycée ou d'université. Ainsi, le socialiste Albert Thomas, normalien et agrégé, y enseigne l'histoire entre 1902 et 1910, voire plus tard si l'on en croit Louise Weiss qui, agrégée en 1914, a évoqué lors des cérémonies du centenaire ce maître de préparation au concours; le 18 septembre 1909, il publie dans *L'Humanité* un article élogieux sur Mathilde Salomon qui, si «elle n'était pas tout à fait des nôtres», «n'en aura pas moins contribué à libérer bien des intelligences des préjugés et de l'erreur¹⁴». L'équilibre financier de ce petit établissement privé n'est atteint qu'en 1903 et reste longtemps précaire. À la mort de Mathilde, Sévigné échoit à la coopérative des professeurs qui élisent un conseil d'administration nommant la directrice. Celle-ci est Thérèse Sance qui, agrégative puis enseignante de latin, lettres, histoire et philosophie dans l'établissement, allait le diriger pendant trente ans, célibataire dévouée à sa tâche.

«Affectueux remerciements personnels» ajoute à la main cette dernière sur une carte imprimée du collège Sévigné adressée à Marguerite Thibert en date du 23 janvier 1925. Alors que l'établissement est contraint de quitter prochainement

les locaux loués rue de Condé et de recueillir des fonds, via une «société anonyme à participation ouvrière», pour s'installer ailleurs, Thibert s'est engagée à souscrire huit actions de 500 francs et vient de verser la moitié de cette somme conséquente¹⁵. Équivalente à environ huit mois de salaire d'une ouvrière qualifiée parisienne ou à quatre mois d'une jeune professeure licenciée¹⁶, prélevée sans doute sur la part d'héritage de son père, elle montre la fidélité et l'attachement de Marguerite à l'institution qui lui a fourni son premier gagne-pain de veuve et plus encore un réseau de connaissances chaleureux et ouvert intellectuellement, joliment défini par le même Marouzeau dans son discours du cinquantenaire (1930) comme un ensemble «arc-en-ciel où collaborent catholiques, protestants, israélites, athées, sans compter les nuances que comportent certaines de ces espèces». L'orateur ajoute que cet ensemble est uni par «un commun souci de n'enseigner que la science, de n'apporter au Collège que cette religion du vrai qui comporte la pratique de la tolérance dans le culte de la liberté». Fille d'une famille très catholique, élevée dans la religion, Marguerite, dont la fille fait sa communion solennelle en l'église Saint-Étienne-du-Mont le 15 mai 1924¹⁷, a peut-être franchi là l'un des paliers de son chemin vers l'athéisme; elle y a aussi forgé sa conviction que la science est source de vérité et fonde l'expertise.

Les recherches entreprises à l'occasion du centenaire de Sévigné ont tenté de dresser des listes chronologiques du corps enseignant, présentées cependant comme tout à fait partielles. Effectivement, Marguerite Thibert n'y figure pas, présente cependant, me semble-t-il, sur une photographie de 1920-1921 d'un groupe de professeuses femmes au côté du géographe Paul Dupuy qui a présidé le conseil d'administration et enseigne jusqu'en 1925. Elle y est entrée, comme elle l'a raconté, au moment de l'obtention de la licence, pour finir les quelques

semaines de la classe de philosophie d'une professeure qui se mariait et partait en province, et y enseigne donc plus de huit ans. Je ne sais combien d'heures hebdomadaires elle assure et pour quelle rémunération, mais Marouzeau déplore en 1930 que les professeurs de Sévigné «n'ont pas encore la situation à laquelle ils ont droit». D'autres éléments fournissent cependant des clés d'intelligibilité de son parcours et montrent des connexions entre milieux progressistes de diverses origines. À Sévigné, Thibert côtoie, outre Paul Dupuy et bien d'autres universitaires, le philosophe Alain, figure du pacifisme qui a marqué nombre d'élèves comme Jeanne Halbwachs¹⁸. Parmi les femmes qui ont compté, la directrice qui a sans doute soutenu de son affection la jeune veuve ; mais aussi Marie-Thérèse Maurette, fille de Paul Dupuy, épouse du géographe Fernand Maurette qu'elle allait suivre au bord du lac Léman après le recrutement de celui-ci au BIT par Albert Thomas (octobre 1924), avant de devenir directrice de l'école internationale de Genève. Au début des années 1920, Marie-Thérèse Maurette est la pédagogue de Sévigné, ancienne élève formée à Londres aux méthodes du pédagogue Froebel, une des initiatrices du jardin d'enfants et du cours de pédagogie, au fait de la plupart des méthodes d'éducation active expérimentées dans l'établissement, et sans doute déjà membre des réseaux internationaux d'éducation nouvelle¹⁹.

Communauté enseignante, Sévigné laisse une grande part d'initiative à son personnel mais il est aussi exigeant, notamment envers celles qui assurent plusieurs niveaux et plusieurs matières. Marguerite Thibert enseigne la philosophie, peut-être le français, mais elle qui a hésité à entreprendre une thèse de psychologie intervient essentiellement, du moins d'après ses souvenirs, dans les classes supérieures de préparation aux concours d'enseignement où elle donne des cours de sociologie et de psychologie. Ainsi, une lettre de M.-Th. Maurette

l'invite à corriger ensemble et à choisir un sujet commun «de psychologie-pédagogie dans les conditions de l'examen officiel», tandis que Suzanne Cazalès lui envoie de Sèvres en avril 1924 – sans doute de l'École normale à propos de laquelle elle remercie Thibert de l'avoir aidée l'année précédente – une liste de «sujets de pédagogie donnés dans l'année», ainsi que la référence aux numéros de novembre et décembre de *L'Enseignement secondaire des jeunes filles*²⁰. La même année, Thibert accepte d'expérimenter en 6^e l'enseignement du latin que rend obligatoire la réforme Bérard, réforme qui constitue, contre les modernistes, une victoire des partisans de l'enseignement classique. Avec l'aide de M.-Th. Maurette, elle monte de façon novatrice un «cours préparatoire destiné à l'étude des formes grammaticales», étape préliminaire pour rendre le latin vivant et accéder à la compréhension de la langue. Les méthodes Decroly et Montessori, qui font appel à l'initiative individuelle et aux jeux collectifs, sont mobilisées à cet effet, ce dont elle rend compte dans un article clair et bien construit de la jeune revue *Pour l'ère nouvelle. Revue internationale d'éducation nouvelle*, dont l'édition française est sous la responsabilité du Suisse Adolphe Ferrière, docteur en sociologie et professeur à l'institut Jean-Jacques Rousseau²¹. C'est son unique contribution à la revue et sans doute également aux activités de la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle qui, par-delà des inflexions au fil du temps, convoque «la science de l'enfant» pour construire un monde meilleur et rassembler au-delà des frontières²². Elle allait quelques années plus tard inscrire sa fille à l'école internationale de Genève et ne pouvait que partager les idéaux de l'établissement, proches de ceux de la Société des Nations.

Sur l'enveloppe du courrier Cazalès, Thibert a écrit, sans doute pour la proposer comme sujet aux étudiantes du certificat d'enseignement ou éventuellement d'une des agrégations

féminines qui comprennent jusqu'aux concours de 1938 une épreuve de morale ou d'éducation, la phrase suivante: «Savoir n'est rien sans le désir joyeux [«ardent» a été barré] d'acquérir toujours davantage, faire effort n'est rien sans l'ardeur enthousiaste qui pousse à entreprendre et permet d'achever.» La philosophie Sévigné, mais aussi une règle de vie qui la soutient dans son travail de doctorat.

Étudiante de Célestin Bouglé, «normalien d'adoption»

Enseignante et mère de famille, Marguerite Thibert ne choisit pas une voie facile lorsqu'elle s'engage au début des années 1920 dans la préparation d'un doctorat, après avoir obtenu un diplôme d'études supérieures (DES), initiation à la recherche exigée depuis 1894 (histoire) ou 1904 (autres disciplines) pour être candidat à l'agrégation²³. Son objectif n'est pas le doctorat d'université créé également à la fin du XIX^e siècle comme diplôme intermédiaire et grade gratuit: vite dévalorisé, ne conférant par le droit de devenir professeur, il est de plus en plus réservé aux étudiants et étudiantes étrangers qui ne peuvent rester longtemps en France et soutiennent une seule thèse de taille modeste devant un jury de trois personnes, qui leur demande également de préparer deux questions d'oral. Elle entend obtenir un «vrai» doctorat qui exige, en lettres, la rédaction de deux thèses dont la seconde, plus modeste, n'est cependant plus obligatoirement en latin depuis le décret du 28 juillet 1903. Si les premières docteurs le furent en médecine (1875), sciences (1888), droit (1892), si les docteurs en médecine, parmi lesquelles de nombreuses Russes, formaient environ 10 % du contingent de l'année universitaire 1913-1914 – le taux est en forte diminution ensuite –, les diplômées ès lettres se comptent effectivement au lendemain de la Grande Guerre sur les doigts

de la main. Après les deux pionnières déjà citées – cette année-là il y eut une trentaine de diplômes délivrés –, Léonie Villard devient docteur en 1915, B. Pointud-Guillemot en 1917, Marie-Louise Vincent en 1919, M^{me} Paul de Samie en 1922.

Lorsque Marguerite Thibert s'engage dans la recherche après sa licence de philosophie, ses choix d'orientation sont multiples. Issues de la philosophie, de nouvelles disciplines de sciences humaines comme la psychologie, l'anthropologie, la sociologie se sont affirmées dès la fin du XIX^e siècle. De son côté, l'histoire, qui s'était dégagée à partir des années 1880 de l'emprise de la philosophie et des lettres puis avait promu une nécessaire méthode scientifique – *L'introduction aux études historiques* de Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos a paru en 1898 – a déjà été soumise à de rudes critiques, de la part de la sociologie qui lui dénie le statut de science et de la part des collaborateurs de la *Revue de synthèse historique* qui, née en 1900, dénonce « l'histoire historisante » et érudite. Ces débats, souvent polémiques, ont favorisé l'émergence d'une histoire sociale comme celle d'une histoire économique. Thibert a-t-elle été invitée pendant ses premières années d'études à en prendre connaissance ? C'est peu probable, mais elle a pu ensuite en discuter avec son directeur de thèse. Par contre, déjà parisienne à l'époque, elle a sans doute entendu parler des critiques plus tardives contre la Sorbonne et une partie des historiens : celle exprimées à la veille de la guerre par Agathon – pseudonyme qui cache la pensée réactionnaire d'Henri Massis et Alfred de Tarde – et par Pierre Lasserre. La guerre a décimé une partie de la jeunesse intellectuelle, notamment celle des grandes écoles, mais la recherche en sciences humaines et sociale reste active, animée par des universitaires de diverses disciplines²⁴.

Selon ses dires, Marguerite Thibert, qui s'était beaucoup intéressée au cours de psychologie pathologique de Pierre

Janet, professeur au Collège de France, pensait d'abord faire une thèse de psychologie mais ne s'est pas entendu avec le titulaire de la chaire à la Sorbonne, Georges Dumas, «homme très systématique qui faisait de la psychologie physiologique». Les deux, anciens normaliens philosophes, avaient pourtant fondé ensemble en 1904 le *Journal de psychologie normale et pathologique*. Elle ne s'adresse pas non plus aux grandes figures de la philosophie que sont Lucien Lévy-Bruhl, futur fondateur de l'institut d'ethnologie de l'université de Paris (1925), et Léon Brunschvicg, intellectualiste rationaliste qui lui aurait sans doute proposé une thèse sur la conscience ou l'esprit²⁵. Et se tourne donc vers Célestin Bouglé dont elle a également suivi et apprécié les cours de sociologie et d'histoire des doctrines sociales. Celui qu'elle allait appeler plus tard «mon maître et ami» est alors depuis février 1919 titulaire de la chaire d'histoire de l'économie sociale créée en 1904. Produit de la méritocratie républicaine, normalien, reçu premier à l'agrégation de philosophie en 1893, boursier d'études en Allemagne en 1894, Bouglé est un proche collaborateur de Durkheim, principal animateur de *L'Année sociologique* créée en 1897, un des pères fondateurs de la sociologie française.

Soutenue en 1899, la thèse principale de Bouglé – *Les idées égalitaires. Étude sociologique* – considère l'égalitarisme comme un fait social dont il faut étudier scientifiquement, hors de tout problème moral ou politique, les conditions d'émergence dans les sociétés. Qualifié par Paul Vogt de «durkheimien ambivalent», Bouglé n'est cependant pas un durkheimien orthodoxe, notamment après la guerre²⁶. À la recherche d'une synthèse entre le déterminisme sociologique et le rationalisme philosophique, il rejette notamment la conception d'une unité méthodologique des sciences sociales et des sciences de la nature, considère que l'introspection et la psychologie sont fondamentales pour la science sociale, ne croit pas à la

Dans la même collection

- Nicolas Beaupré, *La France en guerre, 1914-1918*, 2013
- Nicolas Beaupré, *Les Français dans la guerre, 1939-1945*, 2015
- Scarlett Beauvalet-Boutouyrie et Emmanuelle Berthiaud, *Le Rose et le Bleu. La fabrique du féminin et du masculin, cinq siècles d'histoire*, 2016
- Michel Biard, Philippe Bourdin, *La France en révolution, 1787-1799*, 2014
- Jacques-Olivier Boudon, *Les Naufragés de la Méduse*, 2016
- Peter Brown, *Le Prix du Salut. Les chrétiens, l'argent et l'au-delà en Occident, III^e-VII^e siècle*, 2016
- Jean-Louis Brunaux, *Les Celtes. Histoire d'un mythe*, 2014
- Anne Carol, *Au pied de l'échafaud*, 2017
- Sylvia Chiffolleau, *Le Voyage à La Mecque. Un pèlerinage mondial en terre d'Islam*, 2015
- Claudine Cohen, *Femmes de la préhistoire*, 2016
- Emmanuelle Cronier, *Permissionnaires dans la Grande Guerre*, 2013
- Hervé Drévilion, *L'Individu et la Guerre. Du chevalier Bayard au Soldat inconnu*, 2013
- Robert Frank, *La Hantise du déclin. La France de 1914 à 2014*, 2014
- Benoît Garnot, *Une histoire du crime passionnel. Mythe et archives*, 2014
- Agnès Graceffa, *Une femme face à l'histoire. Itinéraire de Raïssa Bloch, Saint-Pétersbourg-Auschwitz, 1898-1943*, 2017
- Nancy Green, *Les Américains de Paris. Hommes d'affaires, comtesses et jeunes oisifs (1880-1941)*, 2014
- Bernard Hours, *Des moines dans la cité. XVI^e-XVIII^e siècle*, 2016
- Louis-Pascal Jacquemond, *L'Espoir brisé, 1936, les femmes et le Front populaire*, 2016
- Gerd Krumeich, *Le Feu aux poudres. Qui a déclenché la guerre en 1914 ?*, 2014
- Gerd Krumeich, *Jeanne d'Arc à travers l'histoire*, 2017
- Matthieu Lecoutre, *Le goût de l'ivresse. Boire en France depuis le Moyen Âge (V^e-XXI^e siècle)*, 2017
- Élodie Lecuppre-Desjardin, *Le Royaume inachevé des ducs de Bourgogne. XIV^e-XV^e siècles*, 2016
- Nicolas Le Roux, *Guerres et paix de Religion, 1559-1598*, 2014
- Silvia Marzagalli, *De Bonaparte à Napoléon*, 2014
- Charles Mériaux, *La Naissance de la France. Les royaumes des Francs (V^e-VII^e siècle)*, 2014
- Cédric Michon, *François I^{er}. Les femmes, le pouvoir et la guerre*, 2015
- R. I. Moore, *Hérétiques. Résistances et répression dans l'Occident médiéval*, 2017
- Gérard Noiriel, *Penser avec, penser contre. Itinéraire d'un historien*, 2014
- Florent Quellier, *Festins, ripailles et bonne chère au Grand Siècle*, 2015
- Pierre Ragon, *Pouvoir et corruption aux Indes espagnoles*, 2016
- Henry Rousso, *Face au passé. Essai sur la mémoire contemporaine*, 2016
- Sabrina Tricaud, *Les Années Pompidou*, 2014
- Pierre Vermeren, *La France en terre d'islam. Empire colonial et religions, XIX^e-XX^e siècles*, 2016



Imprimé en France par Chirat – 42540 Saint-Just-la-Pendue
N° d'imprimeur : xxxx – Dépôt légal : octobre 2017
N° d'édition : 41000549-01